



Service de Soins et d'Education
Spécialisés à Domicile

999958 BIS AVENUE CHARLES DUPUY 43700 BRIVES CHARENSAC
Tél : 04 71 02 58 36 - Fax : 04 71 02 35 57
Courriel : ssesd.brives@apajh43.fr

13 J AVENUE JEAN MARTOURET 43120 MONISTROL/LOIRE
Tél : 04 71 61 42 85 - Fax 04 71 66 06 25
Courriel : ssesd.monistrol@apajh43.fr

RAPPORT D'ACTIVITE

2024



Tél : 04 71 05 28 81
Fax : 04 71 05 74 10
Mail : siège@apajh43.fr

12 Bd Maréchal Joffre
43000 Le Puy en Velay

Sommaire

I : Présentation de l'établissement

- a- Périmètre d'intervention et chiffrage du bassin de population
- b- Caractéristique du Public accueilli

II : Activité de l'établissement et /ou service

- a- Nombre de journée d'accueil
- b- Activités et prestations proposées

III : Les ressources humaines

- a- L'équipe pluridisciplinaire
- b- Composition de l'équipe et nombre d'ETP
- c- Répartition par âge
- d- Le mouvement du personnel : arrivée/départs
- e- Les formations et qualification

IV : Actualité marquante de l'année

- a- Partenariat
- b- Projets spécifiques réalisés au cours de l'année

V : Gestion financière

- a- Budget de fonctionnement /CPOM
- b- Analyse des couts et dépenses

VI : Démarche qualité et gestion des risques

- a- Création d'un poste de responsable qualité
- b- Déploiement du logiciel AGEVAL
- c- Institution d'une culture positive de l'erreur cadrée par une Charte
- d- Déploiement de la Charte de prévention des risques de la maltraitance
- e- Evaluations
- f- Eléments statistiques

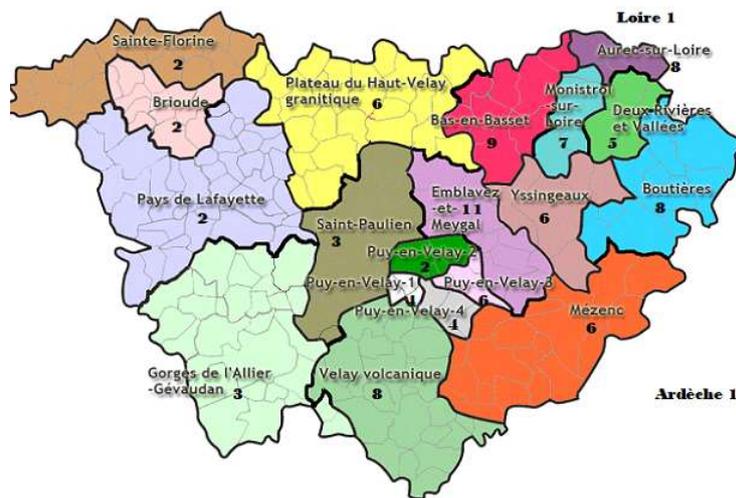
I : Présentation de l'établissement :

I : Présentation de l'établissement :

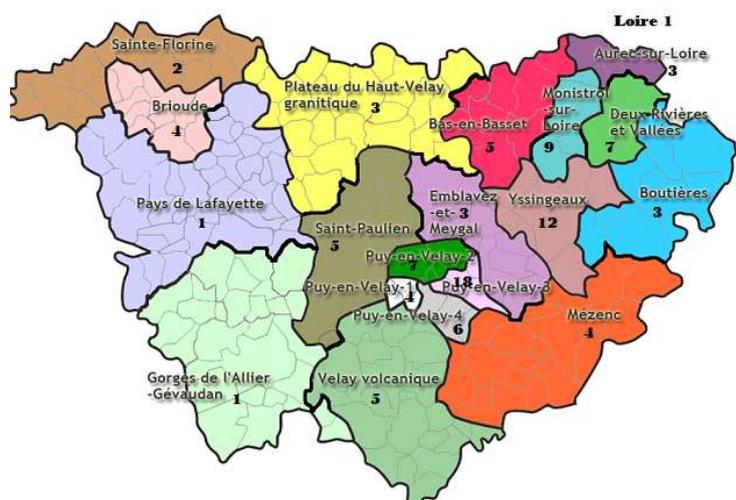
a- Périmètre d'intervention et chiffrage du bassin de population

Les interventions sur les lieux de vie de l'enfant sont privilégiées : 58.06% des séances ont lieu soit au domicile ou sur le lieu scolaire, 22.02 % au cabinet des libéraux conventionnés avec le SSED. 14.07 % des séances sont effectuées au SSED et si besoin au SAMSAH (0.09 %) pour la région de Brioude. Le SSED conventionne également avec des lieux extérieurs pour des séances soit en individuel, soit en groupe (Maison Pour Tous, piscine, autres ESMS...) 5.08 %. 0.69 % des séances ont été réalisées en téléconsultation ou visio-conférence.

Carte du lieu de vie des enfants/jeunes



Carte du lieu de scolarisation ou de formation des enfants/jeunes



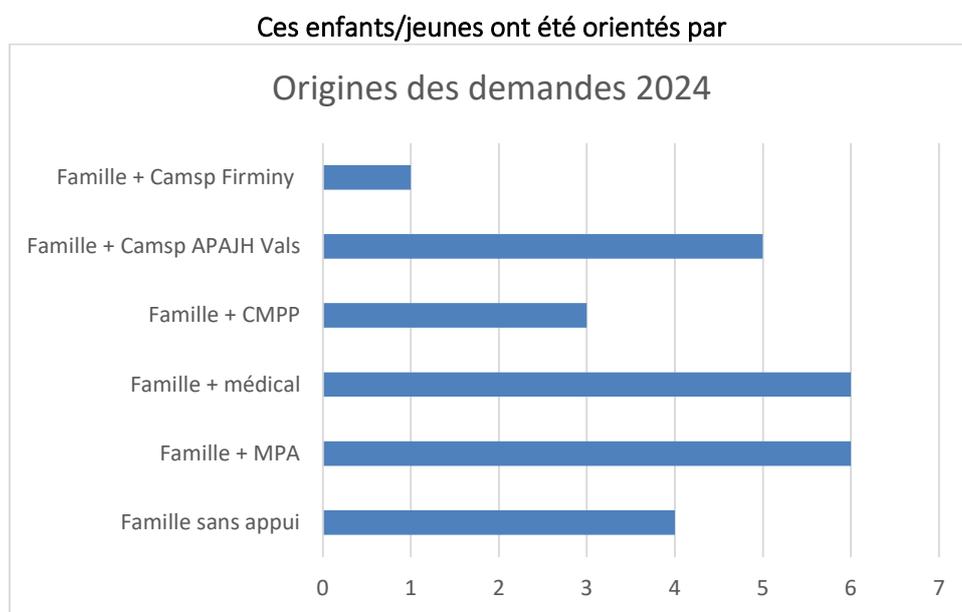
b- Caractéristiques du public accueilli en 2024

L'autorisation de notre fonctionnement permet d'accueillir des enfants/jeunes de 0 à 20 ans.

En 2024, nous avons accueilli et accompagné **107 enfants/jeunes**.

Cette année, nous avons acté **25 admissions** et sorties.

Les admissions en 2024 sont en nombre de : 16 garçons et 9 filles avec un âge moyen à l'entrée de 8 ans et 11 mois.

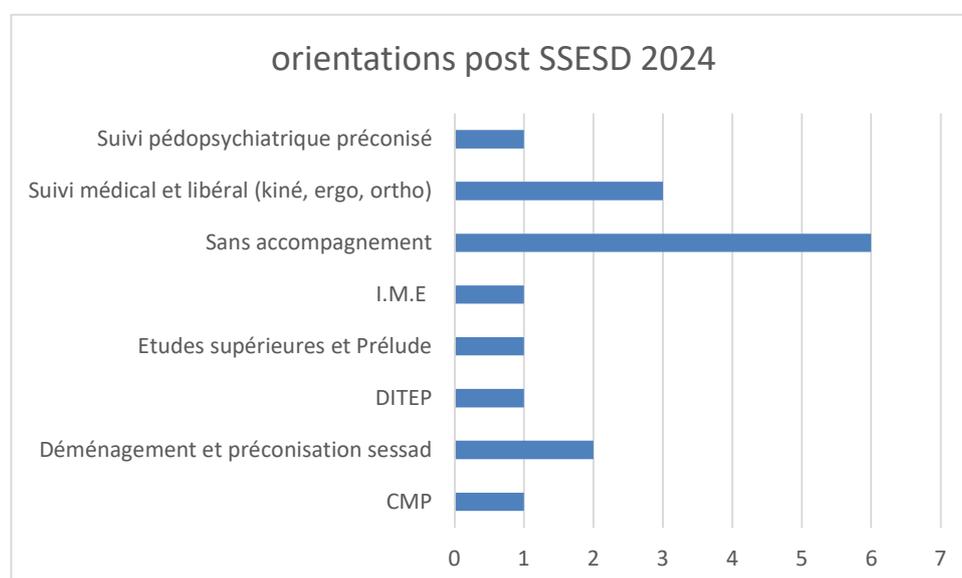


Le délai d'attente avant d'entrer dans le service est en moyenne de 1 an. La liste d'attente fin 2024 est de 24 jeunes (certaines familles contactées ne veulent pas donner suite à une notification vers le SSESD et donc sortent de la liste d'attente).

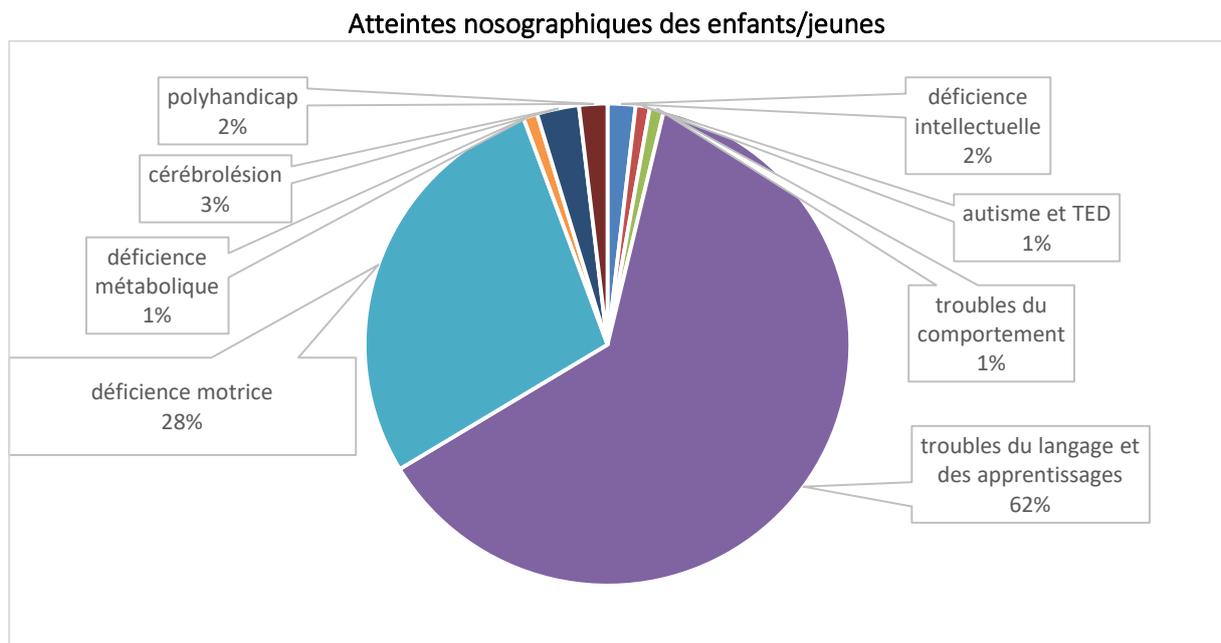
Les **sorties** en 2024 sont en nombre de **16** : 11 garçons et 5 filles avec un âge moyen de 13 ans et 9 mois.

La durée moyenne de l'accompagnement des jeunes sortis est de 5 ans 3 mois.

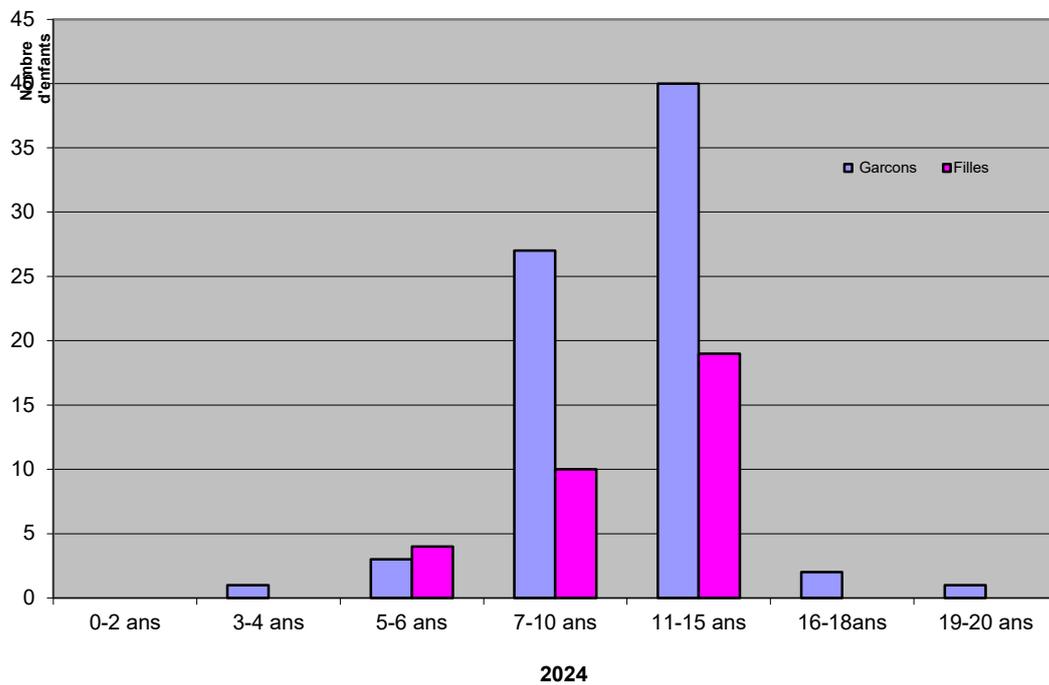
L'orientation des enfants/jeunes sortants



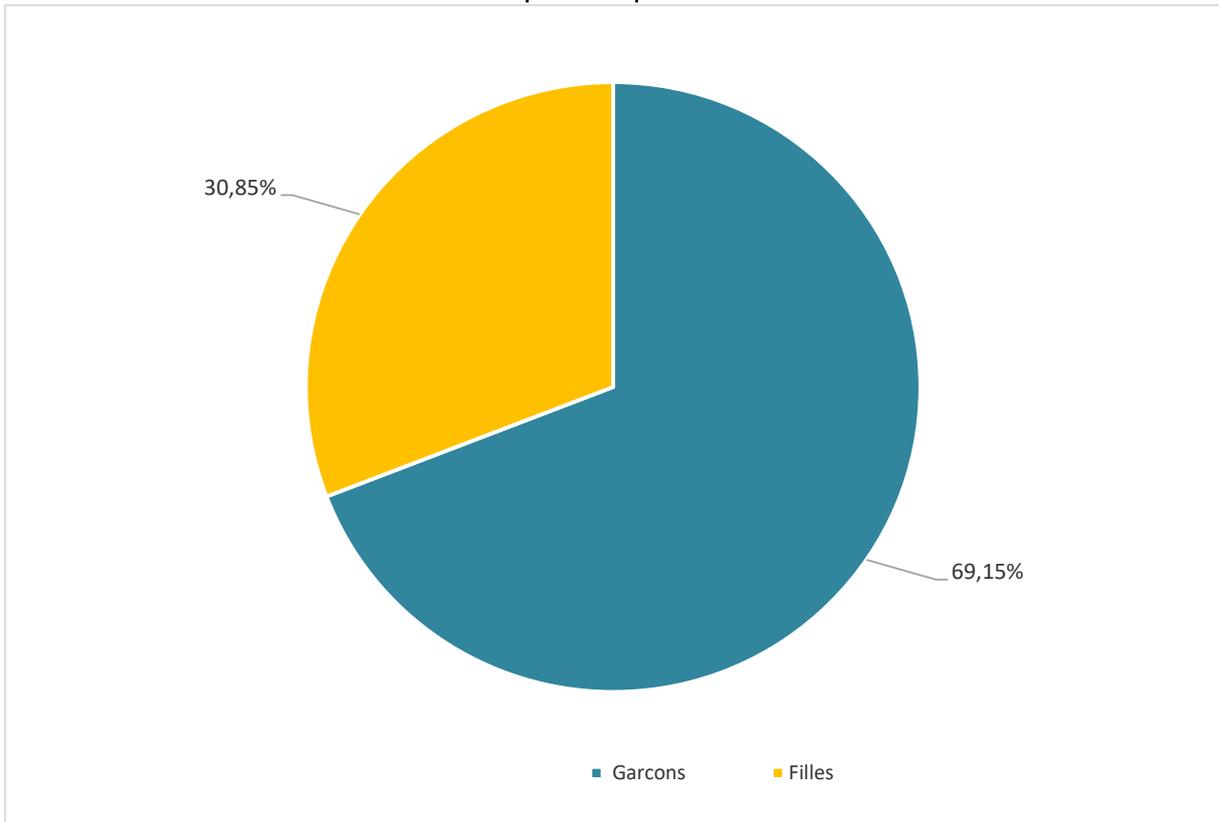
Les enfants/jeunes accompagnés présentent différents troubles et déficiences :



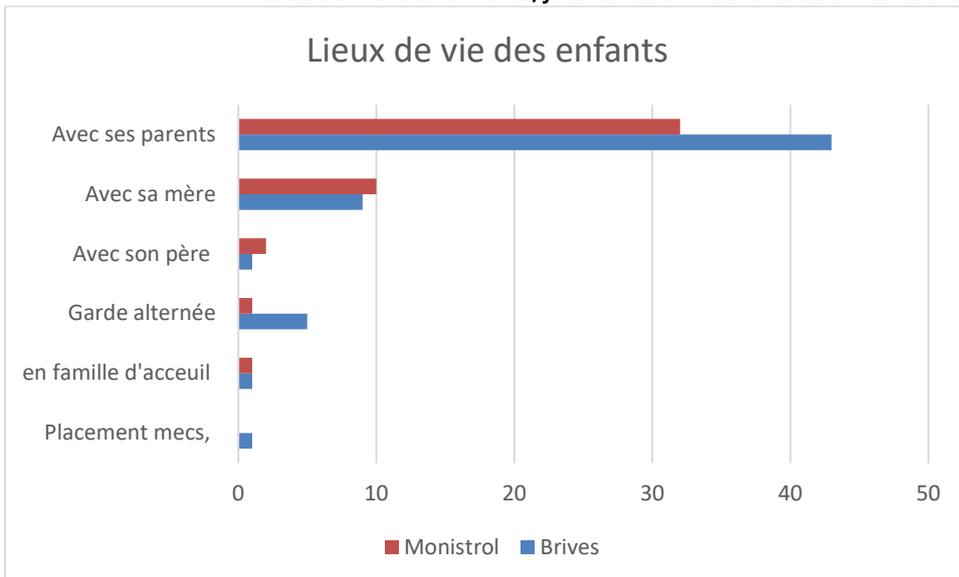
Agés des enfants/jeunes



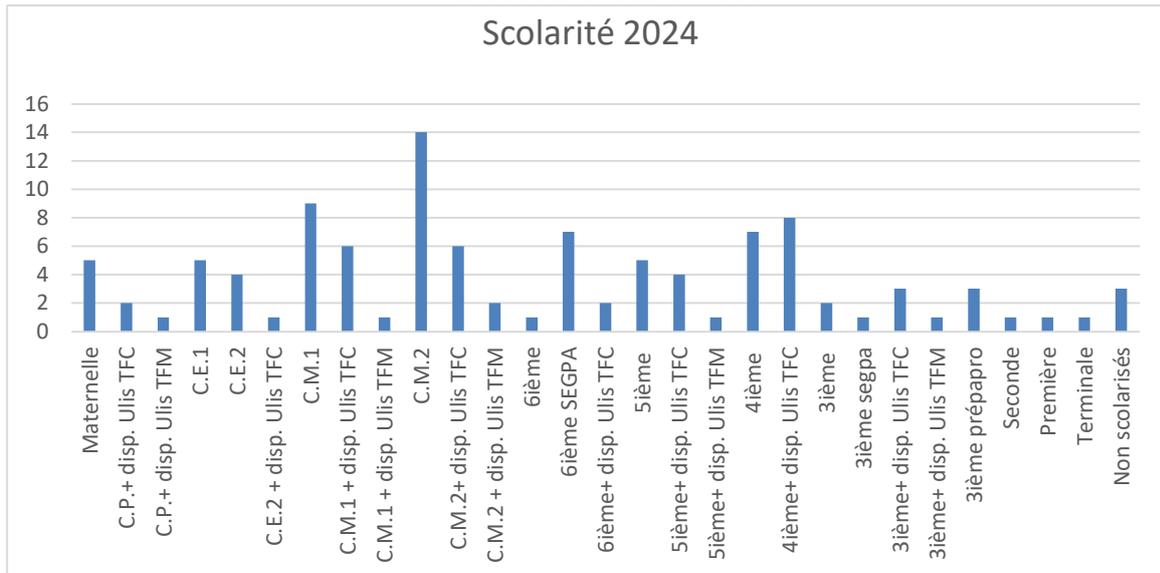
Répartition par sexe



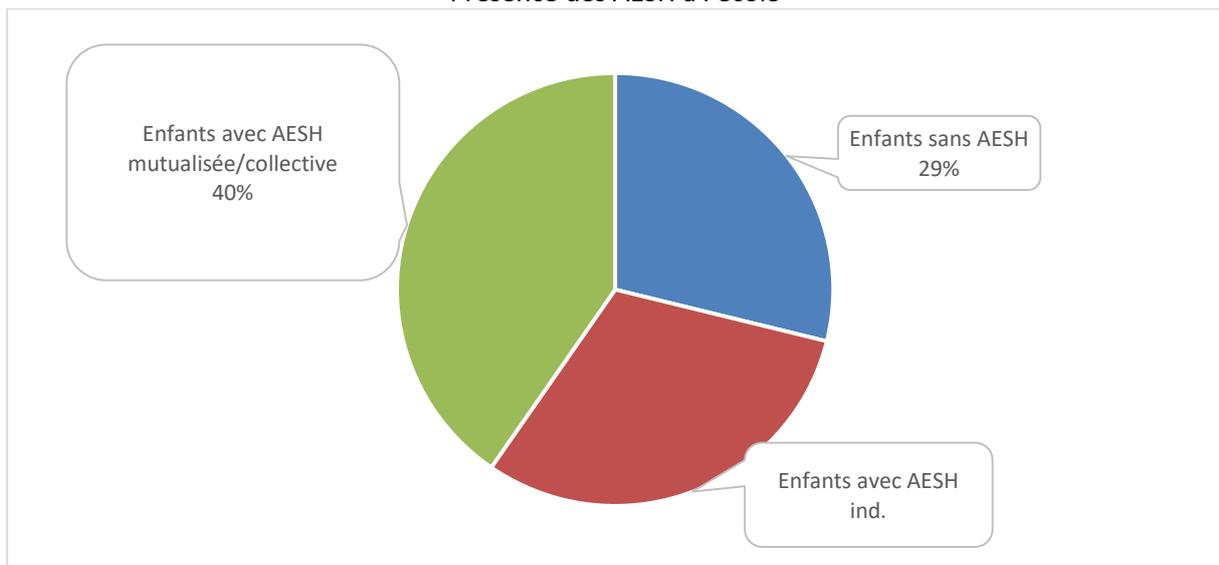
Lieu de vie des enfants/jeunes selon leur situation familiale



Cursus scolaire et formation



Présence des AESH à l'école



Le mode individuel de l'accompagnement est de 97.43%. Des groupes et des activités sont également proposées (2.57 %) tout au long de l'année.

Les taux d'annulation des séances proviennent à 41.79 % des usagers contre 38.42 % des professionnels et 19.77 % des lieux scolaires.



II : Activité de l'établissement et /ou service

a- Nombre de journées d'accueil

Le service a une autorisation d'ouverture de 210 jours par an. Dans ce cadre, le nombre de séances réalisées en 2024 est de **7416 interventions** avec présence de l'enfant/jeune et/ou de ses parents.

b- Activités et prestations proposées

Les différents professionnels proposent des accompagnements, des rééducations et des soins en fonction des besoins de chaque enfant/jeune. Ainsi,

La coordination des projets

Coordination de projets

Les missions :

Leur rôle principal est de rassembler tous les éléments pour permettre un accompagnement éducatif et de soins cohérents et le plus unifié possible pour l'enfant et son entourage (familial, sanitaire ou scolaire).

Les coordinateurs de projet visent la construction du projet de vie de l'enfant en mobilisant les ressources et les compétences de l'enfant, de son entourage et des professionnels en interne et en externe.

Les coordinateurs de projets assurent la coordination du projet et du parcours de l'enfant accompagné par le SSESD, conformément au projet de service :

- Ils mettent en œuvre la personnalisation des soins et accompagnement, en partant des besoins et des attentes des enfants et de son entourage en les articulant à son projet de vie. Ils gèrent la continuité et la cohérence des parcours personnalisés. A ce titre, ils remplissent une fonction de préparation, de consultation, de liaison et de suivis des projets personnalisés.
- Dans ce cadre, ils sont le fil conducteur de la démarche des projets personnalisés. Ce sont des interlocuteurs privilégiés des enfants et de leurs parents, le relais de leurs attentes et de leurs intérêts. Ils sont aussi l'interlocuteurs principaux de l'équipe pluridisciplinaire et les partenaires concernés (libéraux, EN, ASE, CMP, IME, IEM, cabinets privés, etc., ...) dans le cadre du projet personnalisé.
- Plus largement, ils jouent un rôle pivot et d'interface entre tous les acteurs.

Dans les faits, les coordinateurs rencontrent la famille et l'enfant lors de l'admission pour recueillir les besoins et attentes et proposent au nom de l'équipe, une première étape de bilans et/ ou d'accompagnement permettant de mieux connaître l'enfant et évaluer ses besoins plus finement. Un document nommé Document Individuel d'Accompagnement est rédigé par le coordinateur et remis à la famille pour signature.

Ensuite, lors de la première élaboration commune avec les parents, l'enfant et les professionnels, le coordinateur prépare en amont avec la famille et les professionnels ce premier temps de co construction. Il anime la réunion et rédige le premier Projet d'Accompagnement Personnalisé avec l'appui des écrits de tous les professionnels. Ce document, validé par la cheffe de service est également remis à la famille pour signature.

Tous les 6 mois un point intermédiaire est fait. Le coordinateur fait le point au préalable avec

les familles puis l'équipe. En fonction de l'évolution des besoins, un avenant au projet d'accompagnement précédent peut être rédigé.

Le coordinateur participe aux réunions d'Equipe Educative de Scolarisation (ESS) avec les parents pour représenter le projet de soins et d'accompagnement proposé par le SSES. Une rencontre de préparation est proposée à la famille.

Le coordinateur peut rencontrer la famille à tout moment à sa demande ou celle de l'équipe. Il garantit la prise en compte des besoins de l'enfant et de sa famille tout au long du processus du projet d'accompagnement et s'assure d'être un pont reliant toutes les parties et veille à la personnalisation du projet.

A Brives En 2024 :

L'activité est, comme chaque année, liée aux situations des jeunes accompagnés par le service. En fonction de celles-ci, les interlocuteurs du coordinateur varient.

En ce qui concerne la scolarité, les échanges demeurent réguliers et importants avec les enseignants référents (réflexion, réunion d'ESS). D'autres temps d'échanges avec l'école, les parents et le service existent aussi.

L'année 2024 est restée marquée par la place de la protection de l'enfance (nombre de mesures). Si le SSES n'a pas de convention avec la Protection de l'Enfance, il est confronté à des vécus, des réalités qui peuvent relever de son champ. En l'occurrence, le coordinateur a été amené à travailler avec l'ASE, l'AEMO, l'Autre Rive ... Une réflexion a été menée et reste en cours sur la place et le rôle de chacun, en particulier au niveau judiciaire (autorité parentale, droits, quels interlocuteurs pour le service ...). L'élaboration de certains projets d'accompagnement personnalisés a mis en avant la complexité de pouvoir les lier avec l'ASE (travail parental, lien avec la famille d'accueil). Cette complexité n'est pas à penser de manière négative mais plutôt comme un axe de réflexion commune pour affiner les accompagnements. La réalité des rééducations est que nombre d'entre elles sont assurées par des professionnels libéraux en convention. En l'occurrence, le coordinateur est amené à faire le lien avec eux, afin d'être au plus près du sens, des objectifs définis dans le projet personnalisé. Ce lien vise aussi à associer pleinement les libéraux à l'équipe pluri disciplinaire du service.

Le coordinateur demeure l'interface entre professionnels de l'équipe, libéraux conventionnés, enfants et parents, cheffe de service et les différents partenaires extérieurs quand ceux-ci sont concernés par les situations individuelles.

Cette année, a été l'occasion d'avancer dans le partenariat avec Handisport. Des premiers échanges ont eu lieu entre le coordinateur et le président d'handisport et des Aigles du Velay. Par la suite, cette démarche s'est étendue à l'équipe du SSES. L'embauche d'une professionnelle des Activités Physiques Adaptées au sein du club des Aigles du Velay a permis de concrétiser différentes pistes d'actions. Actions qui s'adressent directement aux jeunes accompagnés par le service.

Plus globalement, le Projet d'Accompagnement Personnalisé est toujours à affiner, en mouvement.

En 2024, le service de Brives a accompagné 61 jeunes.

Scolarité, formation :

Ecole maternelle : 3

Ecole primaire : 24 dont 14 avec un dispositif ULIS

Collège : 29 dont 14 avec un dispositif Ulis et 4 en SEGPA

Lycée professionnel : 0

Lycée général : 2

1 Jeune n'est plus scolarisé après son BAC et un enfant n'est pas scolarisé.

Les professionnels libéraux au cœur du projet (en convention) :

20 kinésithérapeutes

11 orthophonistes

1 psychomotricienne

2 ergothérapeutes

1 psychologue

1 neuropsychologue

Le cabinet Malizo

Convention également avec le CRDV

A.S.E, A.E.M.O : 9 enfants sont accompagnés par ces services.

A Monistrol en 2024

Cette année, le SSES (particulièrement dans le territoire de la Jeune Loire) a été confronté à un nouveau public avec des orientations de la MDA vers un SESSAD polyvalent. Ceci peut poser des difficultés aux familles et aux équipes car certains troubles comme l'autisme ou les troubles psychoaffectifs nécessitent des formations et un projet d'équipe et de service en lien avec ces problématiques.

Le réajustement de l'organisation des projets personnalisés à savoir un temps de préparation en équipe avec une visite à domicile par le coordinateur en amont, suivi d'un temps de projet avec quelques membres de l'équipe avec la famille et l'enfant est un dispositif pertinent. Cependant, il semblerait important qu'un créneau pour l'ensemble de l'équipe soit réservé à ce temps de projet afin de rendre ce temps plus confortable pour la famille et l'équipe.

Dans les chiffres concrètement :

46 enfants ont été accompagnés par le SSES Monistrol cette année 2024.

5 ont quitté le service en aout 2024

12 enfants sont arrivés.

Scolarité :

1 enfant n'est pas en âge d'être scolarisé

Maternelle :

2 enfants en maternelle

Primaire :

25 enfants sont en école primaire.

5 bénéficient d'une dispositif ULIS, 10 ont une aide humaine individuelle (dont une jeune en ULIS), 13 d'une aide mutualisée.

Collège :

16 jeunes sont au collège dont 5 jeunes en dispositif ULIS et 4 jeunes en SEGPA.

Sur les 7 jeunes scolarisés au collège, 1 bénéficie d'une aide humaine individuelle et le 6 autres d'une aide humaine mutualisée.

Lycée :

2 jeunes sont au lycée (seconde et 4ieme prépa pro)

Secteur géographique habitation :

Monistrol/ Loire : 3

Le Pertuis : 3

Freycennet de st Jeures : 1

Pont Salomon : 1

Boisset : 2

Saint Maurice : 3

Beauzac : 1

Grazac : 1

Chambon sur Lignon : 1

Aurec : 1

Vorey :1

Saint Pal de Mons : 1

Saint Didier en Velay : 1

Sainte Sigolène : 2

La Séauve : 2

Saint Pal en Chalencon : 1

Retournac : 3

Montregard : 1

Raucoules : 1

Bas en Basset : 3

Les villettes : 3

Yssingeaux : 2

Tence (2)

Malmont : 1

Dunières : 1

Lieux scolaires : 17 écoles/ 11 collèges/ 1 lycée

Monistrol privé

Le pertuis : 2

Pont Salomon

Boisset : 2

Saint Maurice

Beauzac

Vorey

Sainte Sigolène

La Séauve

Yssingeaux privé : 3

Montregard

Raucoules

Bas en basset publique

Saint Sigolène privée

Monistrol publique : 2

Saint Pal de Mons

Brives Charensac : 2

Bas en Basset privé

Collège :

Saint Didier publique : 2

Retournac publique collège

Dunières

Yssingeaux j Monnet : 4

Tence

Saint Didier privé

Monistrol le Monteil : 3

Monistrol privé

Chambon / Lignon

Aurec sur Loire

Yssingeaux G.Sand

Lycée :
privé Brives Charensac

Delphine VALETTE et Jean Marc SOULIER, coordinateurs de projet

Total ETP: 2.00 (2 coordinateurs) Total des actes : 362 rencontres avec l'enfant et/ou sa famille
--

L'accompagnement médical

Tous les enfants/jeunes bénéficient d'un suivi médical par le médecin référent du site (Dr Stéphane CHABRIER Jusqu'en Aout, et Dr Gaëlle GOUSSE à partir de septembre, médecins neuropédiatres à Brives Charensac et Dr Béatrice BAYLE, médecin MPR à Monistrol-sur-Loire), et, si besoin, ils bénéficient sur chaque site, en complément, de consultations en médecine MPR ou neuro-pédiatrique. Les enfants/jeunes sont systématiquement reçus en consultation lors de la phase d'admission, puis au moment de la mise en place des modalités d'accompagnement et ensuite tous les ans avant la révision du projet personnalisé. Les enfants et les jeunes peuvent être vus à tout moment, à la demande des parents, des médecins ou des professionnels. Pour chaque visite, le médecin dicte ou rédige les comptes rendus de consultations et courriers si nécessaire (**169 consultations en 2024**).

Le médecin référent de chaque site contribue, en étroite relation avec les parents, à coordonner le parcours de soins avec les autres médecins de l'enfant (médecin traitant, spécialistes) et paramédicaux extérieurs à l'équipe du SSESD. Il remplit tous les certificats nécessaires : MDPH, demande d'ALD, certificats nécessaires aux adaptations lors de la passation d'examens scolaires, ...

Autant que faire se peut, les médecins participent aux réunions du service et s'associent à la co-construction des projets personnalisés d'accompagnement en fonction de la pertinence de sa présence ou pas.

Membres de l'équipe du SSESD à part entière, les médecins préconisent les types de rééducation nécessaires à l'enfant ou au jeune, à partir des éléments partagés lors des rencontres pluridisciplinaires. Le médecin MPR assure également une veille de tous les appareillages avec les ergothérapeutes et appareilleurs avec lesquels nous travaillons. Les médecins du service participent activement aux réunions médicales inter départementales relatives aux enfants en situation de handicap et s'inscrivent dans différents réseaux régionaux, tels que le R4P (Réseau Régional de Rééducation et de Réadaptation Pédiatrique).

A noter que les médecins du SSESD peuvent également faire un suivi médical pour des enfants sortis : suivi de traitement, certificats médicaux pour la MDPH, etc. (pas de consultation cette année).

Le SSESD conventionne également avec des ESMS pour réaliser des consultations spécialisées :

- Consultations M.P.R. : 5 consultations pour des enfants suivis au CAMSP.

- Consultations Neuropédiatriques partenariales : 1 consultation pour les PEP et 3 consultations pour la Croix Rouge. A partir de septembre 2024, le Dr Stéphane CHABRIER est mis à disposition pour ces partenaires, la convention met en œuvre une facturation à l'heure.

ETP Total : 0.33 (1 médecin M.P.R et 2 neuropédiatres)

Nombre total d'actes 169 consultations médicales et 48 séances d'appareillages

Consultations neuropédiatriques : Brives Charensac 83 Monistrol-sur-Loire 37

Consultations M.P.R. : Brives Charensac 13 Monistrol-sur-Loire 36

Béatrice BAYLE, médecin MPR, Gaëlle GOUSSE et Stéphane CHABRIER, médecins neuropédiatres

L'accompagnement psychologique

PRESENTATION GLOBAL DU METIER OU DE LA FONCTION AU SEIN DU SERVICE

Le travail du psychologue au SSESD se décline sous différentes formes :

- Un entretien avec le jeune et sa famille au moment de l'admission et avant chaque projet.
- Évaluation, bilans proposés :

Le psychologue peut effectuer des bilans pendant la période d'évaluation sous forme d'entretiens ou d'épreuves projectives de personnalité pour diagnostiquer des modalités psychoaffectives particulières.

Mise en place de suivis psychologiques :

Les lieux d'intervention peuvent être dans le lieux scolaire, au service, à la maison ou dans un lieu extérieur (salle louée près du lieu d'habitation du jeune).

Suivi Individuel auprès du jeune :

- **Soutien psychologique ponctuel** lorsqu'une difficulté apparaît soit en lien avec une étape particulière de son développement, soit en lien avec un événement qu'il vit.
- **Psychothérapie individuelle** : elle est indiquée quand les problèmes psychiques de l'enfant viennent fortement entraver son évolution. C'est un travail à plus long terme que le soutien ponctuel.

Suivi psychologique aux familles :

Un accompagnement psychologique est souvent proposé aux parents et/ou au groupe familial afin notamment de mettre des mots sur les situations relationnelles en prenant en compte le handicap de l'enfant.

Co- animation de groupe : (voir ci-dessous)

- **Participation aux différentes réunions intra -service** (Projet, temps de lien, réunions d'élaboration de projets de service et sa mise en œuvre...)
- **Propose des Temps de régulation des groupes menés par ses collègues.**
- **Participe à des réunions extérieures avec différents partenaires du réseau** (ESS, Temps de lien avec d'autres membres du réseau, etc...)

Le volume d'activité des psychologues inclut également les temps de présence en réunion d'équipe, de PPA, de liens, de réflexion sur le projet comme l'ensemble des autres professionnels, mais aussi d'écoute et d'observation des professionnels du service et des dynamiques d'équipe, leur participation à des projets innovants. Ces temps bien qu'indispensables, peuvent représenter un volume important d'investissement dans la pratique du psychologue.

ETAT DES LIEUX DE MA PRATIQUE

Au-delà de la construction de rencontres thérapeutiques individuelles hebdomadaires ou bi-mensuelles, ma pratique au sein du SSESD s'encre davantage auprès du groupe familial proposant des accompagnements familiaux réguliers dans lequel l'enfant peut être présent ou absent.

En effet, l'objectif privilégié et travaillé au sein de ce dispositif est de faciliter et de permettre la mise en mots les fonctionnements individuels et groupaux au sein de la famille tout en tentant de nommer la place de chacun et également la place du handicap dans le fonctionnement familial. Ainsi, il s'agit également de venir, auprès de son environnement relationnel, soutenir la compréhension des fonctionnements de l'enfant en situation de handicap pris dans son univers familial.

PERSPECTIVES :

Il semble fondamental de poursuivre ce mouvement de structuration institutionnelle que représentait la réactualisation du projet institutionnel afin notamment de pouvoir rassembler nos pratiques autour ce repère. Des éléments importants restent à élaborer comme nos façons de faire avec nos partenaires notamment l'ASE.

Au regard des situations rencontrées, il me semblerait important de développer davantage l'accompagnement groupal des fratries et proposer également des temps de rencontre et de partage pour les parents.

La constitution d'un groupe à médiation à destination des parents d'enfants accompagnés me paraîtrait important à déployer à la fois pour soutenir la parentalité de parents confrontés à des enfants en situation de handicap et aussi leur permettre de trouver un lieu d'expression de leurs émotions et vécus.

ÉLÉMENTS D'ÉVOLUTION PAR RAPPORT À 2023

- Concernant les accompagnements des jeunes et de leur famille :

Compte tenu des évolutions des pratiques au sein du SSESD, et notamment de l'augmentation de la file active, des réflexions sont actuellement menées pour faciliter et permettre cette évolution des pratiques des psychologues au sein du SSESD qui a néanmoins des effets sur nos pratiques et sur les propositions thérapeutiques envisagées.

Dans le cadre de la découverte des jeux olympiques : j'ai participé à construire des temps de groupe, initiant certains enfants/ ado à la pratique du water-polo, du tir sportif et de la sarbacane au cours du printemps 2024.

- Concernant la place et le rôle des psychologues au sein du service :

Dans le prolongement de cette réflexion institutionnelle autour de la réécriture du projet de service et compte tenu de l'évolution du cahier des charges SSESD, les questionnements

entourant le faire ensemble auprès des usagers restent au centre des préoccupations afin de signifier davantage la place de chacun et de rendre plus pertinent les missions de chacun.

D'autres rôles et places des psychologues ont pu évoluer au sein du fonctionnement du service. Des groupes d'élaboration clinique ont été proposés aux collègues afin de permettre une mise en mot des ressentis et éprouvés émergeant dans la rencontre avec l'enfant et/ou sa famille. Ainsi, mensuellement, autour d'une situation d'enfant préalablement choisi, nous avons pu partager nos vécus au sein d'un groupe animé par le psychologue du service. Au-delà de ce nécessaire partage, l'objectif est de favoriser la compréhension du fonctionnement de l'enfant au sein de sa famille.

Travail en équipe pluridisciplinaire : la place de chaque professionnel à la construction du projet personnalisé de l'enfant

- Participation des familles :
 - o Relation avec les parents : rencontre, échange, écoute, accueil
 - o Acteur du projet de leur enfant...

- Réseau et partenariat :
 - o Liens avec les professionnels libéraux
 - o Education nationale, ESS, enseignant référent...
 - o Autres ESMS (CMP, CAMSP, IEM...)
 - o CHU, médecins...

Magali TEISSIER et Michaël RAYNAUD, psychologues

Total ETP: 1,60 (2 psychologues) + 1 psychologue conventionné Total des actes 679 séances individuelles ou rencontres familiales.
--

L'accompagnement neuropsychologique

- Présentation globale du métier ou de la fonction au sein du service :

Le travail de neuropsychologue consiste à évaluer les forces et les faiblesses cognitives des jeunes afin de pouvoir proposer des aménagements, des outils et/ou une prise en charge en remédiation cognitive.

C'est en équipe pluridisciplinaire que se prend la décision de la réalisation d'un bilan neuropsychologique. Cette décision peut se faire lors d'une réunion de démarrage lors de l'admission d'un enfant au sein du service ou lors d'un temps de pré-projet ou d'un projet intermédiaire.

Le bilan se déroule comme suit. Une première rencontre (1h à 1h30) est réalisée avec les parents et le jeune afin de faire le point sur le développement psychomoteur et psychoaffectif de l'enfant. La suite de l'évaluation est réalisée en entretien individuel avec l'enfant. Le nombre de séances dépend de l'enfant, de son aisance relationnelle, de ses capacités cognitives et motrices et de l'objectif du bilan.

Le bilan neuropsychologique débute généralement par une psychométrie (1 à 2 séances de 1h30), réalisée grâce à la WISC V. Cette batterie nous permet d'écartier ou non la déficience

intellectuelle et d'orienter la suite du bilan. La psychologue scolaire peut parfois réaliser ce travail en amont de la rencontre avec le neuropsychologue du service.

Le neuropsychologue propose ensuite d'autres épreuves neuropsychologiques afin d'approfondir l'efficacité ou la déficience des processus cognitifs. Plusieurs batteries de tests sont utilisées, les principales sont : NEPSY I et II, KITAP, FEE, KABC, TEACH, TMT, STROOP, Figure de Rey, RL – RI 16 items...

Après le temps d'évaluation, chaque épreuve est corrigée et les résultats sont comparés à des échelles. Chaque épreuve est en effet, normée selon l'âge et/ou le sexe de l'enfant. Ces normes nous permettent de situer l'enfant par rapport aux enfants de la même classe d'âge et de définir ses forces et ses faiblesses cognitives. Ce travail de correction prend environ 1h30/2h00, avant de pouvoir interpréter les résultats et en tirer une analyse.

Un compte rendu est alors rédigé, en reprenant l'anamnèse réalisée avec les parents, les résultats chiffrés et l'interprétation que l'on peut faire de ces scores. Une réflexion est ensuite menée sur les aménagements possibles et une éventuelle prise en charge en remédiation cognitive. Un partage des résultats est également réalisé en équipe pluridisciplinaire lors d'un temps de lien.

Les parents sont ensuite revus, en présence du jeune, afin de leur transmettre les conclusions du bilan neuropsychologique et des solutions que l'on peut y apporter sur le plan neuropsychologique.

Lorsque la remédiation cognitive est proposée et acceptée par l'enfant et sa famille, un suivi régulier est alors programmé, à raison d'une séance hebdomadaire de 1h. Durant ces séances, le neuropsychologue propose en individuel (pour l'instant) un travail de métacognition, qui permet à l'enfant de mieux connaître son fonctionnement cognitif (ses points forts et ses limites). Parmi les différentes méthodes, Attentix, Reflecto et Pifam sont les plus utilisées. Des exercices mettant en pratique et stimulant ces processus sont aussi réalisés et un jeu de société/rôle est proposé afin de les mettre en pratique concrètement et de faciliter le transfert des acquisitions dans le quotidien de l'enfant.

L'intervention du neuropsychologue peut aussi se faire directement en classe lorsque les enfants, ont du mal à comprendre les objectifs de la prise en charge, et peut aussi inclure directement les parents dans des tâches très spécifiques.

La remédiation cognitive travaille les processus cognitifs en difficulté et s'appuie sur les processus valides.

Une synthèse est généralement faite avec les parents par téléphone ou lors d'une rencontre avant/pendant les vacances scolaires, afin de les renseigner sur l'avancée du travail et pour recueillir les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien.

- Travail en équipe pluridisciplinaire : la place de chaque professionnel à la construction du projet personnalisé de l'enfant

Le neuropsychologue participe aux réunions de projet de chaque jeune qu'il suit ou à qui il proposera éventuellement un bilan neuropsychologique. L'objectif est de transmettre les conclusions du bilan réalisé et de proposer la prise en charge en remédiation cognitive, ou de transmettre les objectifs, les observations et les résultats du suivi en cours.

Le neuropsychologue a également participé en 2024 à deux commissions ESELA, 3 réunions institutionnelles, 4 séances d'APP.

Il a suivi plusieurs formations : SST, Formation autisme, DUERP, AGEVAL

- Nombre d'enfants suivis en neuropsychologie en 2024 :

Sur l'année 2024, sur les deux sites (Monistrol/Brives Charensac)

0 – 12 ans :

- Bilan neuropsychologique : 5 enfants
- Bilan neuropsychologique réalisé pour le CRDV : 1
- Remédiation cognitive : 8 enfants
- ESS : 6 enfants
- Rencontre avec les parents (hors réunions de projets) : 8
- Rencontre avec les enseignants : 5
- Séances de rééducation en binôme : 4
- Séances d'observation : 9

12 – 20 ans :

- Bilan neuropsychologique : 5 jeunes
- Remédiation cognitive : 3 jeunes
- ESS : 4 jeunes
- Rencontre avec les parents (hors synthèses) : 9
- Rencontre avec les enseignants : 3

- Lieux d'intervention :

Le neuropsychologue intervient sur toute la Haute Loire. Cette année, les enfants suivis se trouvaient sur les communes de Brioude, Langeac, le Puy en Velay, Le Pertuis, Yssingaux, Retournac, Aurec sur Loire, La Séauve sur Semène, Tence, Landos, Le Monastier sur Gazeille, Beauzac, Raucoules, Montregard, Vorey sur Arzon, Saint Julien Chapeuil.

Les temps de trajets représentent presque 1/3 du temps de travail.

- Le neuropsychologue a également participé à plusieurs groupes :

- Animation du groupe autonomie : une journée à chaque vacance scolaire sur des mises en situations concrètes (excursion escape-game, zoo, soirée pizza)
- Animation du groupe filles : groupe sur une demi-journée ou journée pendant les vacances scolaires. Les activités proposées privilégiaient de prendre un temps pour soi, un temps de plaisir (sortie au bowling, activité manuelle)
- Animation du groupe Boxe : une semaine sur deux avec un groupe de 6 enfants
- Accompagnement à la journée Handiski sur la station de Margériaz avec 4 enfants, accompagnés par un de leur parent
- Participation à la journée rando Handi Nature : course en joëlette avec 3 enfants et 2 parents
- Animation du groupe fratrie sur le service de Monistrol (sortie bar à jeux, sortie vélo, visite ferme pédagogique, après-midi jeux)

- Réseau et partenariat :

- o Liens avec les professionnels libéraux
- o Education nationale, ESS, les enseignants des élèves, l'enseignant référent, le psychologue scolaire.
- o En lien avec les professionnels du CRDV, du cabinet Malizo,

- Lien avec l'enseignant référent et l'éducation nationale lors des ESS. Lien avec le psychologue scolaire à la demande de l'équipe pour obtenir les résultats des bilans psychométriques.

Marie BARBIER, Neuropsychologue

**Total ETP 1.00 (1 neuropsychologue) + 1 neuropsychologue en convention
Total des actes : 252 séances (remédiation cognitive ou bilan) + participation à des groupes**

La kinésithérapie

Le travail de rééducation en prise directe avec les enfants et les adolescents est réalisé par des kinésithérapeutes libéraux, compte-tenu de la vacance de poste au sein du service.

Le travail en kinésithérapie est d'assurer des soins auprès d'enfants, d'adolescents ou de jeunes adultes en séances individuelles afin de :

- Prévenir l'altération des systèmes musculosquelettiques, respiratoires, trophiques, neurologiques, et de l'appareil locomoteur,
- Soutenir l'émergence de capacités motrices et fonctionnelles jusque-là empêchées par de l'éducation motrice,
- Rétablir par la rééducation toute altération ou intervention (chirurgicale, toxines) sur l'un de ces systèmes ou appareil,
- Suppléer l'altération en mettant en œuvre par différents moyens (adaptations, appareillages) pour pallier une déficience ou assurer du confort. Ce travail se fait en lien avec les ergothérapeutes, les orthoprothésistes, le médecin M.P.R. du service,
- Participer à la mise en place d'un appareillage de qualité lorsque celui est nécessaire.
- 50 enfants bénéficient de soins de kinésithérapie, 1 à 2, voire 3 fois par semaine pour certains, auxquels se rajoutent des séances supplémentaires en cas de toxine, plâtre ou chirurgie.
- Participation de plus en plus importante des professionnels aux réunions de Projet Personnalisé d'Accompagnement (enrichissement professionnel mutuel).

**32 kinésithérapeutes conventionnés
Total des actes : 1344 séances de kinésithérapie pour 50 enfants**

L'ergothérapie

Le service compte six ergothérapeutes et fait ponctuellement appel à des libéraux pour répondre à tous les besoins de suivis.

Présentation globale du métier ou de la fonction au sein du service :

L'ergothérapeute est un professionnel paramédical qui intervient sur prescription médicale (en lien avec le neuropédiatre ou le médecin MPR).

Il a pour objectif global de favoriser l'indépendance et l'autonomie dans différents domaines :

- les activités de la vie quotidienne,
- les activités de la vie scolaire,

- les loisirs,
- l'orientation professionnelle,
- la future vie de jeune adulte.

L'ergothérapeute construit avec l'enfant et sa famille les objectifs de l'accompagnement dans le cadre du projet personnalisé.

Pour ce faire, l'ergothérapeute peut proposer des temps de rééducation, des outils de compensation et des temps d'expérimentations au travers de mises en situations.

Les séances sont majoritairement hebdomadaires, parfois bimensuelles, et se réalisent principalement sur les lieux scolaires mais elles peuvent aussi se dérouler à domicile ou à l'extérieur.

L'ergothérapeute travaille également en collaboration avec l'orthoprothésiste pour la réalisation d'appareillages orthopédiques sur mesure. Sur le site de Brives, l'appareillage est réalisé dans le service les jeudis matin. Ces temps permettent de réunir l'enfant, sa famille, le médecin MPR (1 fois tous les 2 mois), l'appareilleur et l'ergothérapeute. Sur le site de Monistrol, l'appareillage est réalisé sur prise de rendez-vous, toujours en lien avec les mêmes acteurs. La famille est libre de choisir si elle souhaite réaliser l'appareillage au sein du service ou non. Le service propose aux familles 2 sociétés d'appareilleurs sur site (Lecante ou Lagarrigue).

Des rencontres ponctuelles avec un podologue-prothésiste sont également proposées dans le cadre du service.

L'ergothérapeute est également en lien étroit avec les revendeurs de matériel afin de mettre à disposition le matériel nécessaire à la compensation du handicap.

L'accompagnement en ergothérapie nécessite également un partenariat rapproché avec les équipes pédagogiques (enseignants, AESH).

L'ergothérapeute peut également proposer des groupes de travail en binôme avec un autre professionnel du service.

Cette année, ont été proposés (cf. descriptif dans le paragraphe activités en groupe) :

- Deux groupes boxe dont un avec un intervenant extérieur
- Un groupe cuisine
- Un groupe poney
- Un groupe Autonomie
- Groupe Move Ton Body (MTB)
- Ecole des sports
- Groupe Repas

Des ateliers ou des sorties ponctuels ont également été proposés :

- Des après-midis fratrie
- Sortie Handiski avec le Comité Handisport de la Loire

Nombre d'enfants suivis en 2024 (suivi régulier et/ou ponctuel/bilan/autre) :

- Réseau et partenariat :
 - o Liens avec les professionnels libéraux,

- Education nationale, enseignant référent...
- Autres ESMS et secteur sanitaire (CMP, CAMSP, IEM, IME, ...),
- L'ergothérapeute peut accompagner le jeune et sa famille lors de réunions pluridisciplinaires au CHU. Un lien particulier est également fait avec le MPR.

Julie-Anne PAILHES (jusqu'à mars 2024), Emilie MURGUE (à partir de septembre 2024), Candice SAPIN ergothérapeutes à Monistrol-sur-Loire

Alexandrine ARSAC, Emilie MURGUE (jusqu'à septembre 2024), Nelly DESCOURS, Ophélie RUAULT et Barbara AUTIN (à partir de fin août 2024), ergothérapeutes à Brives Charensac

Total ETP : 4 ETP (6 ergothérapeutes) + 4 ergothérapeutes libéraux en convention
Total des actes : 1 470 séances individuelles et participation à des groupes+ appareillage en lien avec médecin MPR

La psychomotricité

- Présentation globale du métier de psychomotricien au sein du service

La psychomotricité est indiquée pour les enfants dont les troubles moteurs ou d'apprentissage ont un impact soit sur les acquisitions psychomotrices (équilibre, marche, tonus, latéralité, coordinations globales, organisation spatio-temporelle), soit sur l'investissement de leur corps en tant qu' « être au monde ». Les interventions peuvent être alors thérapeutiques ou rééducatives selon les objectifs poursuivis.

- Outils, méthodes, approches utilisées

Tout suivi à pour préalable un bilan qui permet de préciser les difficultés ou troubles psychomoteurs mais également les compétences sur lesquelles nous pouvons nous appuyer tout comme des éléments utiles à la façon d'aborder l'enfant/le jeune et aux moyens utilisés pour atteindre nos objectifs.

Les outils utilisés varient beaucoup en fonction de chaque enfant, son âge, son handicap. Ce sont principalement des activités à médiation corporelle, c'est-à-dire des situations sollicitant un engagement corporel tels que jeux de ballon, danse, musique, jeux de société, relaxation, mouvements de détente musculaire et d'étirement, expression corporelle via des jeux de théâtre, de mime, des jeux symboliques, création d'histoires, manipulations sensorielles, jeu spontané, l'eau en balnéothérapie, randonnée Une psychomotricienne utilise le RMT (rythmique movement training) pour travailler sur l'intégration des réflexes. Les suivis sont individuels ou groupaux suivant les objectifs pensés et les possibilités organisationnelles de chacun.unes.

- Indications et objectifs

La psychomotricité est indiquée soit à l'admission de l'enfant, soit au cours de son accompagnement par le SSES en fonction de l'évolution des observations cliniques et/ ou des besoins de l'enfant.

Le bilan psychomoteur, au début de la prise en charge, nous permet d'établir les axes de

l'accompagnement de l'enfant.

Les objectifs poursuivis peuvent être :

- Accompagnement du développement psychomoteur global.
- Rééducation psychomotrice autour des domaines de l'espace, du temps, du schéma corporel.
- Thérapie psychomotrice autour de de l'investissement du corps propre et la confiance en soi.
- Proposer un moment de détente.
- Travail autour de la communication et du rapport à l'autre.
- Accompagnement autour des activités physiques

- **Nombre d'enfants suivis en 2023**

Sabrina :

- 10 enfants suivi en individuel + 2 relais de Nina
- 2 Bilans psychomoteur, 2 bilans Profil Sensoriel et participation aux ESS

Nina :

- 17 enfants en suivi individuel dont 2 suivis repris par Sabrina
- 5 Bilans psychomoteurs, participation aux ESS

Groupe régulier (Nina, Sabrina + Ergo puis Sabrina, neuropsychologue + éducateur) : Boxe avec 5 enfants puis 1 enfant de Monistrol s'est joint au groupe.

Groupes ponctuels autour du projet JO (2 séances de waterpolo avec 7 enfants, 1 séance de sarbacane avec 7 enfants, 1 séance de tir à la carabine avec 8 enfants).

Gaétan :

- 7 suivis réguliers en individuel
- 6 bilans psychomoteurs

Groupe hebdomadaire : Corpoclapp (avec 5 enfants + AV)

Groupes ponctuel : sortie Run handi nature (avec 4 enfants + pros du service) ; sortie village paralympique (avec 5 enfants + MZ) ; sortie ludothèque (avec 4 enfants + MZ)

Agnès :

- 15 suivis réguliers dont un bilan, et un bilan isolé.

Groupes réguliers :

- Groupe cirque en partenariat avec l'école de cirque Hurluberlu, en coanimation avec Matthieu Zoffoli, éducateur spécialisé.
- Groupe relaxation en classe ULIS en coanimation avec l'enseignante
- Binôme psychomotricité-éducatif en coanimation avec Matthieu Zoffoli, éducateur spécialisé.
- Groupe de psychomotricité « Corpoclapp » en coanimation avec Gaétan Michot, psychomotricien.
- Un groupe Inimité, Affectivité, Sexualité, à l'IME les Cévennes, sur 6 séances d'une heure.

Groupes ponctuels :

- Ciné-débat en partenariat avec UniCités, en coanimation avec Matthieu Zoffoli, éducateur spécialisé.
- Sortie piscine en coanimation avec Candice SAPIN, ergothérapeute.
- Sortie « Run Handi Nature » avec l'équipe des professionnels de Monistrol.
- Groupe cuisine et jeux de société en coanimation avec Matthieu Zoffoli, éducateur spécialisé.

- Participation des familles :

Seule ou avec l'équipe, les psychomotriciennes rencontrent les familles pour faire un retour sur le travail effectué et sur l'évolution de leur enfant, ainsi que pour échanger sur les attentes de la famille et de l'enfant.

Nina MATHEVON (démission en sept) et Sabrina SCHEMBRI, psychomotriciennes à Brives Charensac

Gaétan MICHOT et Agnès VINCENS, psychomotricienne à Monistrol-sur-Loire

<p>Total ETP : 2.75 (4 psychomotriciens) et 2 psychomotriciennes libérales en convention Total des actes : 956 séances individuelles et participation à des groupes</p>
--

L'orthophonie

Je travaille à mi-temps au sein du Service de Monistrol, depuis Novembre 2018. J'accompagne les enfants qui ont des troubles du langage oral et/ou de la communication, du langage écrit, logico-mathématiques ou des troubles des fonctions oro-myo-fonctionnelles.

Je propose une dizaine de créneaux par semaine, la plupart du temps en individuel. J'interviens essentiellement dans les écoles, mais j'ai aussi certaines interventions qui ont lieu à domicile, quand le lien avec les parents nécessite d'être plus régulier. Je propose cette année un groupe Repas avec une collègue ergothérapeute, pour les adolescents du Service qui en ont besoin.

J'accorde une place importante dans ma pratique professionnelle à la coordination avec les parents, les autres professionnels du SSESD et les partenaires extérieurs, notamment les enseignants et les AESH, coordination qui est pour moi tout aussi importante que les interventions directes auprès de l'enfant. J'apprécie également le travail transdisciplinaire pour les interventions que l'on peut proposer à plusieurs autour de l'enfant afin de croiser les regards (notamment sur les compensations du langage écrit, avec les ergos), et pour tout l'étayage que les collègues m'apportent quand je me retrouve impuissante face à mes questionnements.

J'ai à cœur également de proposer des objectifs de travail adaptés, réalistes, fonctionnels et évaluables, en lien avec les recherches actuelles.

Maryline TEYSSIER, Orthophoniste.

Marie Pierre DALLERY, Orthophoniste partie fin septembre 2024

<p>Total ETP : 1 ETP jusqu'en septembre, puis 0.50 ETP (2 orthophonistes, un poste à pourvoir en septembre) + 17 orthophonistes libéraux en convention pour compenser l'absence d'orthophoniste sur Brives Charensac Total des actes : 774 séances et participation à des groupes réguliers</p>
--

L'éducation spécialisée

L'accompagnement éducatif s'inscrit dans une dimension relationnelle et sociale qui fait exister l'identité de l'enfant et de l'adolescent au-delà de la singularité du handicap. Il soutient le développement du jeune dans une démarche citoyenne et vise particulièrement son inclusion dans son territoire de vie.

Leurs missions :

- Viser en préambule à créer une relation de confiance auprès du jeune et de sa famille.
- Prendre en compte la globalité du vécu de l'enfant et de l'adolescent dans son environnement familial, social, scolaire et culturel.
- Mobiliser les ressources de chacun et développer les potentialités. Accompagner le jeune dans des expérimentations concrètes, l'ouverture sur l'extérieur, structures de droit commun (CLSH, mission locale, PIJ, ludothèque, ...) Proposer un étayage parental en accord avec le projet du jeune.
- Assurer un rôle de soutien et de revalorisation narcissique auprès du jeune.
- Renforcer l'autonomie, soutenir des projections de vie indépendantes sont des axes forts de cet accompagnement
- Accompagner le jeune et sa famille dans l'élaboration d'un projet scolaire, pré professionnelle, voir professionnel, de vie autonome ou en devenir.

Nous intervenons prioritairement sur les lieux de vie du jeune, à savoir, le domicile, les lieux scolaires, voire de loisirs.

L'essentiel de nos modalités d'interventions passe par des séances individuelles et / ou familiales. Cependant, nous enrichissons ce travail- là par des séances en groupe pour évaluer les interactions et créer du lien entre les jeunes.

Ces groupes sont le plus souvent transversaux en termes d'encadrements professionnels et permettent un regard croisé et un accompagnement plus fin et pertinent.

Sur l'année 2024, l'accompagnement éducatif à Brives, a concerné **19** jeunes avec des départs et arrivées en cours d'année âgés de 5 à 18 ans et 11 mois, scolarisés de la moyenne section à la terminale, avec pour certains le soutien des dispositifs ULIS collège ou lycée professionnel.

A Monistrol sur Loire, l'accompagnement éducatif a concerné 27 enfants, âgés de 5 à 18 ans. Ces suivis tentent d'apporter un soutien aux enfants et aux adolescents ainsi qu'à leurs parents par le biais du jeu, d'ateliers, d'entretiens, d'accompagnements vers d'autres structures, lieux de scolarisations ou de stages, d'ouvertures vers des structures extérieures et de temps d'écoute et de revalorisation... ainsi nous travaillons sur l'autonomie, les capacités et potentiels de chacun, les difficultés rencontrées, le lien parents/enfants, l'orientation...

Dans certaines situations un travail en binôme éducateur-psychologue a été proposé sur Brives. L'accompagnement éducatif s'effectue aussi en groupe : il s'agit de groupes réguliers et/ou de propositions ponctuelles en particulier lors des périodes de vacances scolaires.

« Le groupe filles » est proposée aux filles à partir du collège avec différents supports d'ouverture sur l'extérieur, d'activités ludiques, manuelles, créatives comme supports à la relation, aux échanges et aux expérimentations nouvelles. Il a concerné 7 filles sur 2024.

« Un groupe poney » hebdomadaire, concernant 2 filles, puis 2 filles et 2 garçons, a pu être pérennisé pour la seconde année consécutive avec le centre équestre de Vourzac. Les objectifs éducatifs sont élaborés lors des projets personnalisés. La confiance en soi, l'expérimentation de situations nouvelles, le développement de l'autonomie, la prise d'initiative, la relation aux autres...sont des axes travaillés selon les besoins de chacun.

Notre travail s'inscrit dans un réseau de partenaires qui varie selon les objectifs : Comité Départemental Handisports 42, Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance Loire Semène, Service culturel de Pays de Montfaucon, Ludothèque de Sainte Sigolène, APF 43, Unis Cité 42, Unis Cité 43, Mairie Beauzac, Ecole de cirque Hurluberlu, CFAS de Bains, les Aigles du Velay, Maison des Bretchs, SSR Tza Nou, Médiathèque de Saint Julien Chateuil, Centre équestre « les petits chevaux » à Vourzac.

Perspectives

En janvier 2025 le poste d'éducateur spécialisé de Brives Charensac passera de 0,80ETP à 1ETP.

Céline CHAMBON, Educatrice Spécialisée à Brives Charensac

Matthieu ZOFFOLI, Educateur Spécialisé à Monistrol-sur-Loire

Total ETP : 1.80 ETP (2 Éducateurs Spécialisés)

Total des actes : 509 séances individuelles et participation à des groupes

L'unité d'enseignement spécialisé / les missions pédagogiques

1. L'unité d'enseignement / les missions pédagogiques

Les modalités de fonctionnement de l'unité d'enseignement du SSESD des sites de Brives et de Monistrol sont fixées par une **convention avec l'Education Nationale**.

Cette unité a pour mission de mettre en œuvre **tout dispositif d'enseignement visant à la réalisation du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) de chaque enfant ou adolescent scolarisé en milieu ordinaire** et accompagné par le service.

La rédaction d'un nouveau projet d'unité d'enseignement a été validé en juin 2022

L'accompagnement pédagogique a pris différentes formes en fonction des besoins évalués de chaque jeune :

- Participation au projet ou temps de lien :
 - o Participation aux réunions de démarrage et au premier projet auprès de tous les élèves nouvellement admis au service ;
 - o Temps de projet, de coordination et temps de lien pour les élèves accompagnés pédagogiquement.
 - o Participation à des temps de lien ou de projets d'élèves non accompagnés pédagogiquement pour une réflexion avec l'équipe et la famille (avec ou sans rencontre de l'enseignant pour recueil d'éléments scolaire et transmission des informations à l'équipe du SSESD).

- Séances d'enseignement auprès des élèves selon différentes modalités :

Séances individuelles à l'école, à la maison ou en visio, régulièrement ou plus ponctuellement (avec un projet défini par objectifs courts). Séance en groupe. **Depuis deux ans, les objectifs pédagogiques sont engagés sur un nombre de séances : 5/10 séances qui peuvent se renouveler avec élaboration d'un projet comportant des objectifs très précis (inspiration des échelles GAS).**

- Observations en classe ou sur une séance individuelle et élaboration d'un projet pédagogique plus spécifique :

Les observations en classe permettent d'avoir une vision et de partager en temps réel des observations avec l'enseignante de la classe et l'AESH. Elles constituent une base commune et un point de départ pour un travail de partenariat. Elles permettent d'évaluer les besoins de l'élève in situ et de mieux comprendre leur fonctionnement dans le groupe classe.

Travail autour des adaptations scolaires, lien avec l'équipe pédagogique (enseignante/AESH) et transmission des informations à l'équipe du SSESD.

Elaboration avec l'équipe (enseignante/ AESH) et la famille de projet plus spécifique (ex : PAOA)

En plus du travail plus direct auprès des jeunes, l'accompagnement pédagogique comprend la participation de certaines Equipes de Suivi de la Scolarisation (ESS) et le lien avec les enseignantes des classes de référence des élèves.

- Participation aux ESS

L'enseignante du SSESD a pour mission d'aider à l'articulation du projet individuel d'accompagnement de l'enfant dans le PPS et plus particulièrement le volet pédagogique du projet.

- Travail avec les enseignantes et les aides humaines

En complément des ESS, des échanges, rencontres ou réunions avec l'équipe pédagogique ont lieu régulièrement dans l'année. Ces échanges permettent d'installer et de développer une collaboration entre l'enseignante ou les professeurs du jeune. Ceci permet, en repérant ensemble les points forts et les difficultés de l'élève, de construire des **démarches pédagogiques adaptées aux besoins** de chaque jeune suivi.

L'enseignante du service peut expliciter à l'équipe enseignante (et parfois au groupe classe) les particularités de l'élève et les spécificités de l'élève qu'il accueille en classe. Il tente de trouver des solutions « pratiques » en évitant la stigmatisation de l'élève et en proposant des outils opérant pour lui, utilisables pour tous (aides méthodologiques, aides à la mémorisation...).

Il peut aussi proposer l'adaptation d'évaluations aux besoins de l'élève suivi et participe ainsi à montrer comment prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves lors de ces moments d'évaluation.

Il veille au respect des missions de l'AESH et à sa posture d'étayage et de dés-étayage en vue de l'acquisition de l'autonomie du jeune.

Ces suivis pédagogiques se font en lien et en complémentarité avec les autres professionnels du service, avec pour interlocuteur principal le jeune et sa famille.

- Veille pédagogique tout en gardant un lien avec l'équipe pédagogique et la famille :

Rencontre avec les élèves/ familles et enseignantes (téléphone, mails, visio, rendez-vous, réunion d'équipe du service)

- Action dans les groupes :

- **Une soirée au service (1 soirée)**

L'objectif étant d'accueillir des enfants avec leur fratrie sur une soirée avec le support un thème.

- **Le sport et les jeux Olympiques et Paralympiques 2024**

Objectifs :

- Permettre aux enfants de découvrir et d'accéder à des sports variés
- Favoriser le sport en inclusion
- Renforcer le lien entre SMS et EN

Dans l'année scolaire 2023-2024, deux rencontres ont eu lieu avec l'Education Nationale afin de penser un partenariat entre le SSES et l'Education Nationale.

Sur l'année 2024, des temps de découverte de sports variés, de rencontre avec des sportifs ont été proposés. En septembre, un groupe a participé à une journée autour des jeux paralympiques à Saint Etienne

Depuis Trois années :

- L'enseignante propose de faire le lien entre l'Education Nationale et le service en mettant en place un temps de recueil d'informations pédagogiques.

Après la réunion de démarrage, l'enseignante avec le coordonnateur propose un temps de rencontre avec l'équipe enseignante. La famille est invitée. Un compte rendu est réalisé et proposé pour préparer le premier projet. L'enseignante est présente au premier projet personnalisé.

Les retours sont toujours aussi positifs :

- Des familles qui se sentent soutenues pour rencontrer les équipes pédagogiques,
- Des équipes qui apprécient ses premiers échanges : elles se sentent écoutées, elles se sentent appartenir au futur projet de l'élève, elles peuvent poser des questions et faire remonter leurs difficultés et leurs besoins.

- Action de personne ressource auprès des enseignantes : Les temps d'accompagnement auprès des élèves peuvent aussi se faire de façon indirecte : temps avec le ou les enseignantes pour penser les besoins de l'élève dans sa globalité (écriture de la PAOA)
Le lien avec les professionnels du service en est donc renforcé.

- Action de personne ressource auprès des professionnels du service (mieux comprendre le fonctionnement d'un enseignant en classe ordinaire/ communiquer des informations sur les attendus scolaires de l'Education Nationale/ mieux comprendre le fonctionnement de l'Education Nationale)

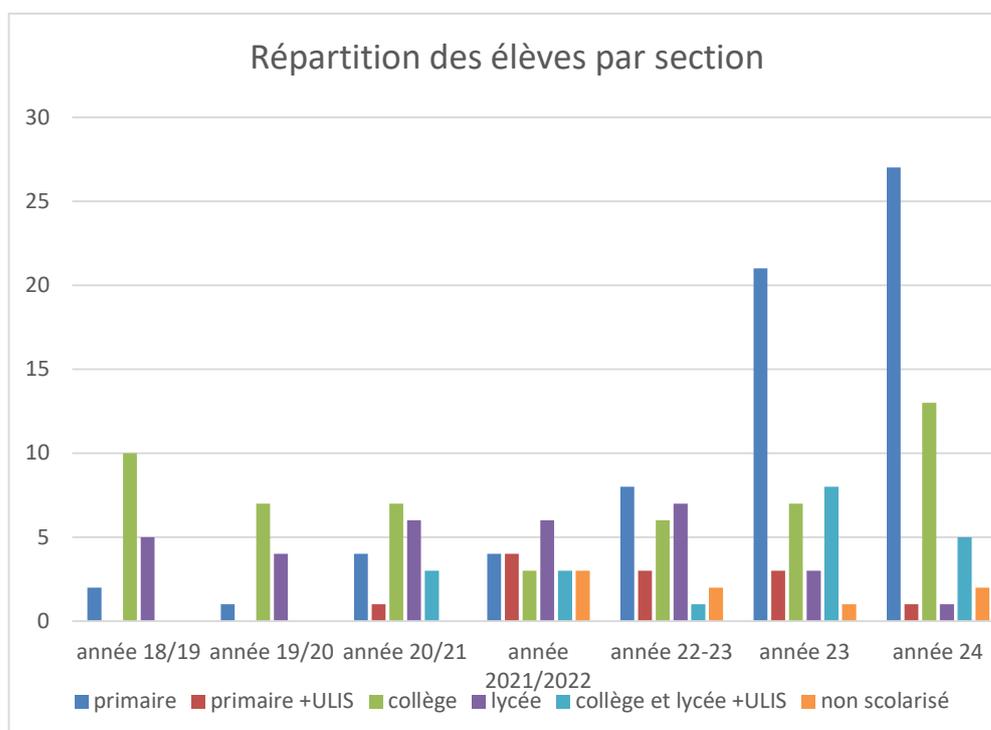
- Multiplier des temps de co-enseignement/ de concertation afin de comprendre ce qui peut parfois faire obstacle à la mise en œuvre des adaptations. En effet, si les enseignantes de classe ordinaire comprennent pour la plupart le bienfondé et la

nécessité des adaptations nécessaires aux jeunes suivis au service, les contraintes liées à leur profession (budget, manque de formation, contraintes techniques, manque de moyens humains, disposition des locaux...) mettent à mal la mise en œuvre effective des adaptations nécessaires aux besoins des jeunes du service

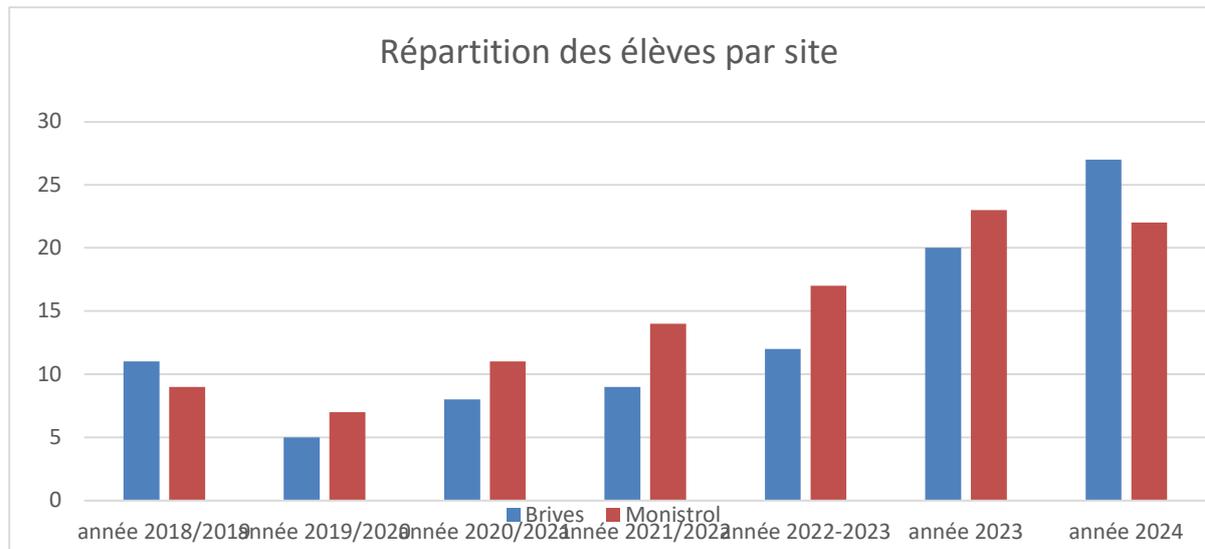
2. Des Accompagnements

– Année 2024 : 49 élèves suivis

Niveau scolaire	Primaire	Collège	Lycée	Non scolarisé	Groupes
Nombre d'élèves accompagnés	MS : 1 GS : 6 CP : CE1 : 3 CE2 : 5 CM1 : 10 CM2 : 2	6 ^{ème} : 4 6 ^{ème} SEGPA : 1 5 ^{ème} : 5 4 ^{ème} : 7 4 ^{ème} pro : 1 3 ^{ème} : 1	1 ^{ère} générale ou professionnelle : 1	2	- Sport les JO ○ 5 + 3 - Une soirée au service : 6 jeunes
Dont dispositif ULIS	1	5			
Total	27	19	1	2	



Modalités d'intervention de l'enseignante spécialisée pour l'année 2023



Séances individuelles	14 élèves
Séances en groupe	14 élèves
Observations en classe (avec parfois une séance individuelle)	6 élèves
Temps de lien avec l'école pour le premier temps de recueil d'informations pédagogiques	36 élèves
Participation aux ESS	8 élèves
Rencontre avec des professeurs (non spécialisés) dans le but d'élaborer un projet spécifique (PAOA)	3 élèves
Veille pédagogique/ lien avec l'équipe-famille	2 élèves
Présence de l'enseignante juste au projet personnalisé et/ou pour des temps de liens/réflexion en équipe	3 élèves

3. Répartition du temps de travail de l'enseignante pour l'année scolaire 2024

Depuis Trois ans, avec l'évolution des missions de l'enseignante, l'organisation de l'emploi du temps se modifie :

- Les séances se mettant en place en fonction des projets (modalité d'intervention et nombre de séances).
- L'enseignante est plus en lien comme personne ressource auprès :
 - o De l'équipe du SSES
 - o De la famille
 - o De l'établissement scolarisé : équipe directrice/ vie scolaire/ enseignante/ AESH
 - o D'autres Etablissements de soins.
- Le temps imparti au recueil pédagogique comprend :
 - o Préparation de ce moment (1h): lien téléphonique avec la famille/ l'école/ le service
 - o Temps de la réunion : 1h
 - o Temps de rédaction du compte rendu (2 à 3h)
- L'écriture et la mise en place du document de Mise en œuvre du PPS et/ ou d'une PAOA demandent :
 - o Plus de liaison avec les équipes : sms, mails, lien téléphonique, RDV
- Le temps de réunion d'équipe : **depuis septembre 2024**, l'enseignante n'assiste plus à la totalité du temps de réunion et garde 3 heures par site.

Le temps de trajet est donc également difficilement quantifiable. Ce qui reste récurrent :

- Le temps de trajet : 1 fois par semaine (vendredi) pour aller à Monistrol : soit 1h30

4. Perspectives liées au poste d'enseignante spécialisée

Depuis l'écriture du projet de l'Unité d'Enseignement et le projet de service, les modalités d'interventions doivent continuer à aller dans le sens de plus de :

- **Lien entre le service médico-social et l'Education Nationale**
 - o De temps de formation croisée avec les équipes enseignantes.
 - o Des temps de présentations de mon poste et du SSES aux collègues de l'éducation Nationale
 - o De temps de présentation des troubles et des difficultés aux équipes pédagogiques par les professionnels du service. L'enseignante spécialisée pouvant alors avoir un rôle de passerelle, puis de retour en co-enseignement.

Nadège VAILLANT, enseignante spécialisée mise à disposition E.N.

ETP : 0.71 ETP (1 Enseignante spécialisée mise à disposition)

Total des actes : 228 séances avec les jeunes effectives et participation à plusieurs groupes.

L'accompagnement social des familles

L'accompagnement social individuel représente 98 % de l'activité de l'assistante de service social au SSES.

L'assistante sociale est à la disposition des familles pour toutes les demandes liées au handicap de leur enfant et pour tout besoin d'informations autour des droits. Elle n'intervient que ponctuellement en direct auprès de l'enfant. Du fait de sa place auprès des familles, elle participe à la connaissance globale des situations et à la création du lien de confiance avec le service.

Elle propose un accompagnement administratif pour tous dossiers MDA liés à la situation de handicap :

- AEEH et son complément (pour tierce personne, frais...),
- PCH (aménagement du logement, aide humaine et choix d'option, aides techniques),
- Dossiers pour le fond de compensation (pour financer les surcoûts liés au handicap non couverts par les dispositifs ordinaires),
- Soutien pour toutes demandes auprès de la MDA et aide à la rédaction du projet de vie (demande de renouvellement du service, d'orientation vers un établissement ou service ...),

L'assistante sociale du service peut aussi être amenée à répondre à des problématiques plus globales que celles liées purement au handicap (ex : droits communs, logement, séparation...).

- Accompagnement des familles dans les visites d'établissements,
- Soutien des familles dans la réflexion et la prise de décision pour une orientation, en lien avec l'équipe.
- Soutien pour rompre l'isolement pour certaines familles.
- Proposition d'un espace d'écoute régulier et un accompagnement pour soulager le quotidien (informations et mise en place d'un mode de garde, centre de loisirs en lien avec le DAHLIR, séjours adaptés...), ou pour favoriser une reprise d'activité professionnelle ou de loisirs afin de recréer du lien social.
- L'assistante sociale peut être en lien avec les intervenants sociaux qui gravitent autour de la famille si nécessaire et avec l'accord de cette dernière (protection de l'enfance, services de tutelles, services sociaux du Conseil Départemental...).
- L'assistante sociale peut, en plus de ses actions individuelles auprès des familles, proposer des actions collectives en collaboration avec d'autres professionnels du service selon les besoins repérés (participation aux groupes mis en place pendant les vacances scolaires/animation des soirées répit/sorties sportives...).

Noémie SABATIER, assistante sociale, Brives Charensac et Monistrol-sur-Loire

ETP : 0.80 ETP (1 Assistante Sociale)

Total des actes : 264 rencontres avec les familles et les jeunes

Secrétariat : pôle accueil/administratif

En raison du fonctionnement du SSESD, à savoir une équipe pluridisciplinaire se déplaçant sur les lieux de vie de l'enfant, une part importante de la communication entre les professionnels, les parents, l'enfant et les partenaires (lieux scolaires par exemple), transite par le secrétariat des deux sites.

Le pôle accueil-administratif est un réel « carrefour » de liaison, d'information et de renseignements. C'est un espace d'écoute, d'attention, de disponibilité, de réserve et d'adaptation tout au long de l'accompagnement des enfants et de leurs familles :

- Accueil physique lors des venues au SSESD pour les consultations médicales, l'appareillage, les groupes...

- Accueil téléphonique : prise de messages, prise de rendez-vous,

- Évaluation de l'urgence de la situation, de la nécessité ou non d'un renvoi vers un autre professionnel.

Le pôle accueil – administratif a un rôle d'interface entre les parents et les enfants en direction de l'équipe mais aussi de l'équipe en direction des parents, des enfants, dans la coordination, le lien et la transmission des informations, messages, etc.

Ce rôle d'interface s'applique aussi aux partenaires : MDA, CPAM, lieux scolaires, sports et loisirs, autres associations, acteurs sociaux...

Les tâches administratives et d'organisation (plannings, courriers...) sont traitées comme étant partie prenante de l'accompagnement et de la communication instaurée entre les parents, l'enfant et le SSESD.

Aline VINCENT, secrétaire de Direction

Annick MALLET, secrétaire administrative

ETP : 1.80 ETP (1 secrétaire de direction /1 secrétaire administrative)

Les activités collectives : groupes

En complément des soins et accompagnements principalement individuels, les professionnels proposent des groupes ou des activités aux enfants et jeunes suivis au SSESD. Cela permet d'observer les enfants et les jeunes dans d'autres situations que la relation duelle de la rééducation. Certains de ces groupes avaient débuté en 2022 et se sont poursuivis, d'autres ont émergé cette année comme le groupe cirque ou le groupe poney.

Groupe Cirque :

Agnès VINCENS, psychomotricienne, et Matthieu ZOFFOLI, Educateur spécialisé

Un projet avec l'école de cirque Hurluberlu de Sainte Sigolène a débuté en fin d'année 2023 et s'est poursuivi jusqu'à février 2024. Ce projet a été encadré par une psychomotricienne et l'éducateur spécialisé du service de Monistrol sur Loire, ainsi qu'un professionnel de l'école de cirque. Ce groupe accueillant 5 enfants a eu pour but de proposer des disciplines circassiennes diverses et de permettre aux enfants d'explorer les domaines de la motricité et de la relation à l'autre. Les séances ont débuté le 07/11/2023 et elles se sont échelonnées sur 12 semaines, hors vacances scolaires.

Les objectifs globaux fixés étaient :

- Apprendre à alterner entre maîtrise et lâcher prise,
- Proposer un espace de relations sociales et de collaboration,
- Activité permettant la valorisation et la confiance en soi,
- Développer l'équilibre et la conscience du corps dans l'espace,
- Ouverture sur une activité accessible dans le milieu ordinaire.

Groupe CorpoClap

Gaétan MICHOT et Agnès VINCENS

Un groupe animé par les deux psychomotriciens de Monistrol a débuté le 1^{er} octobre 2024, et se poursuit de façon hebdomadaire sur l'année scolaire 2024-2025. 9 enfants ont été invités, 5 participent. Les médiations choisies sont tour à tour : percussions corporelles, capoeira/shiatsu, danse et relaxation, mimes/théâtre. Les objectifs du groupe sont les suivants :

- Favoriser l'expression et l'acceptation de soi par la médiation corporelle.
- Proposer un cadre sécurisant pour permettre de lâcher-prise.
- Apprendre à trouver sa place dans un groupe et laisser une place aux autres.
- Apprendre à s'écouter et à écouter les autres

Ce groupe n'est pas soumis à des objectifs fonctionnels spécifiques. Le but premier est l'émancipation personnelle et l'expression au travers du corps. Le rôle des encadrants est de les accompagner dans cette émancipation et les aider à faire cheminer leur évolution.

Groupe relaxation

Agnès Vincens

Ce groupe a lieu chaque jeudi (en 2023-2024) ou chaque lundi (en 2024-2025) en classe ULIS à l'école La République à Brives Charensac. Il concerne tous les enfants de la classe, soit 5 enfants. Il est coanimé par l'enseignante Mélanie REYDET et par la psychomotricienne Agnès Vincens. Nous leur proposons des automassages, jeux d'imitation et de maîtrise du corps, activités de conscience corporelle, stimulation sensorielles tactiles, visuelles, sonores, vestibulaires, massages avec des balles sensorielles, postures de yoga, exercices de respiration...

L'objectif est d'amener les enfants à mieux se connaître, identifier et exprimer leurs sensations et leurs émotions, gagner en conscience du corps dans l'espace, trouver des moyens de se détendre, de retrouver le calme.

Sortie piscine

Candice SAPIN et Agnès VINCENS

Le 19 février 2024 nous avons accompagné un jeune à la piscine de Monistrol sur Loire, afin de travailler sur sa peur de l'eau et son autonomie à la douche.

Projet Cinéma et citoyenneté

Matthieu ZOFFOLI et Agnès VINCENS

Nous avons proposé la projection du film « PRESQUE » et un temps d'animation, organisés par des Volontaires Unis Cité, en direction de jeunes que nous accompagnons. Ce temps a permis d'aborder une thématique adaptée à l'âge des jeunes, ensuite développée par le volontaire dans un débat. La projection a eu lieu le 14 Avril 2024, dans les locaux du SSED de Monistrol sur Loire. L'objectif était de proposer un espace de parole libre animée par un adulte extérieur

au service. 5 jeunes sont venus, sur les 15 invités.

Sortie run handi nature



L'équipe du SSED de Monistrol (7 professionnels) a accompagné 3 jeunes et deux parents au Run Handi Nature 42 organisé par Aesio mutuelle et le comité handisport 42. Cet événement a eu lieu le 11 juin 2024 au Bessat. L'objectif était de proposer une sortie sportive fédératrice aux jeunes et à leur famille, dans un cadre inhabituel. Nous avons constitué trois équipes (deux avec joëlette et une pédestre) et suivi les parcours, dont deux chronométrés. Une de nos équipes est arrivée en deuxième position et a gagné une coupe.

Projet Préparation plat à partager et Jeux de société au CISPD Loire-Semène

Matthieu ZOFFOLI, Gaétan MICHOT, Agnès VINCENS

Afin de faire connaître le CISPD à des jeunes résidant dans la communauté de communes Loire Semène, nous avons organisé une rencontre au CISPD et un temps de préparation la veille. L'objectif était de proposer un temps de jeux de société à des adolescent-e-s dans les locaux du CISPD pour faire connaître le lieu aux jeunes concernés. Un repas partagé avec des jeunes du CISPD a été organisé avec la préparation la veille d'un plat à partager.

Le 15/07 : achat de produits, gestion du budget, repérage dans le magasin, utilisation des ustensiles de cuisine, utilisation de matériel électroménager.

Le 16/07 : connaître un lieu du milieu ordinaire accessible aux jeunes accompagnés par le CISPD, faire connaissance avec des jeunes extérieurs à leur cercle familial ou scolaire, permettre un temps collectif ludique autour de jeux de sociétés, permettre des expériences positives en dehors du regard des parents dans un cadre sécurisé à la fois pour les jeunes et les familles.

Sortie Fratrie des – de 7 ans

Matthieu Zoffoli et Agnès Vincens

Le 16 avril 2024 nous avons organisé une sortie fratrie à DouDoo Park à Yssingeaux, pour les frères et sœurs de moins de 7 ans. 8 enfants ont été invités et 3 ont pu être présents. Certains enfants n'ont pas pu participer à cette sortie, car ils accompagnaient leur frère ou sœur dans des centres de soins pendant les vacances, ce qui fait justement écho avec l'objectif de ces projets fratrie.

Les enfants se sont montrés un peu timides mais répondaient aux questions des adultes. Ils se sont amusés dans le parc de jeux. D'abord ensemble et ils ont pu ensuite se séparer s'ils le désiraient. Ils ont été très respectueux des consignes et ont pu venir nous demander lorsqu'ils

ont eu besoin d'aller boire ou aller aux toilettes.

Nous avons fait plus ample connaissance avec eux et les avons découvert sous un nouvel angle. Des enfants qui peuvent paraître en retrait lors de nos interventions à domicile, ont su se montrer plus présent et affirmés au cours de cette sortie. Des discussions autour de leurs frères accompagnés par le service et autour d'eux-mêmes ont été initiées.

Groupe M.T.B. 2023-2024 :

Un groupe de sport nommé M.T.B. « Move Ton Body » a été mis en place par Candice SAPIN, ergothérapeute et Matthieu ZOFFOLI, éducateur spécialisé au service de Monistrol sur Loire, afin de proposer un temps d'activité physique régulier à certains enfants. Ce groupe a été proposé à des enfants ayant besoin de reprendre une pratique sportive régulière, mais également à des enfants ayant besoin d'un espace de décharge d'énergie cadré. Par le biais de mouvements de boxe anglaise, les enfants se sont essayés à des postures nouvelles pouvant mobiliser leur coordination et gérer leur impulsivité. Cela s'est fait dans un cadre sécurisé grâce à la mise à disposition de la salle du Dojo par la mairie de Beauzac. Les objectifs globaux étaient :

- Gestion de l'impulsivité motrice et émotionnelle,
- Créer un espace sécurisé de décharge d'énergie,
- Favoriser la coordination motrice (globale et bimanuelle),
- Prendre conscience des limites de son corps et de celui d'autrui,
- Créer un espace de relation sociale et savoir adopter une posture adaptée face aux autres,
- Découverte de capacités nouvelles,
- Permettre la revalorisation de soi à travers une pratique nouvelle.

4 enfants ont participé pour la deuxième année, à ce groupe bimensuel, hors vacances scolaires. Le groupe M.T.B. a été arrêté en 07/2024 à la vue de l'évolution des enfants.

Groupe Ecole des sports avec le Comité Départementale Handisports de la Loire :

Dès 01/2024, un groupe de 4 enfants de Monistrol sur Loire, accompagnés par Candice SAPIN, ergothérapeute et Matthieu ZOFFOLI, éducateur spécialisé, a pris part à des rencontres sportives bimensuelles, organisées par le Comité Handisport de la Loire. Ces rencontres avaient pour objectifs :

- Proposer et découvrir des activités sportives adaptées aux enfants accompagnés par le service,
- Permettre la découverte de clubs sportifs limitrophes au 43, mais présents dans le 42, dans lesquels les enfants pourront ensuite s'inscrire en dehors du SSESD,
- Faire un état des lieux des besoins et demandes des familles au niveau du sport dans la Loire en vue de participer au développement d'un comité départementale handisports dans le 43.

Ce groupe s'est remis en place à la rentrée scolaire 2024/2025. Deux enfants déjà présents ont maintenu leur participation et une nouvelle adolescente a rejoint le groupe. Les participants ont pu découvrir le basket fauteuil, le handball assis, le hand fauteuil, le tir à l'arc, la sarbacane, le curling, la boccia L'objectif pour 2025 est de pouvoir proposer des activités similaires dans la Haute Loire.

Groupe Ludothèque le 10/07/2024 :

Activité proposée par Gaëtan MICHOT, psychomotricien et Matthieu ZOFFOLI, éducateur spécialisé au service de Monistrol sur Loire. 3 enfants ont participé à cette activité organisée durant les vacances scolaires. Les objectifs étaient :

- Observer les interactions entre enfants du SSED qui ne se connaissent pas,
- Observer leur capacité d'adaptation dans un lieu inconnu,
- Leur proposer de nouveaux jeux à voir leur capacité à respecter les règles.

Projet joëlette avec des volontaires de l'association Unis Cité du Puy en Velay :



Le jeudi 11 avril 2024, 4 volontaires d'Unis Cité, accompagnées par Matthieu ZOFFOLI, éducateur spécialisé au service de Monistrol sur Loire, sont intervenues à l'école de Boisset pour accompagner un garçon de 5 ans en joëlette. Les volontaires avaient été sensibilisées au préalable à l'utilisation de la joëlette via des professionnels et des bénévoles de l'APAJH 43. Elles ont pris part à la sortie scolaire pour permettre à un jeune de passer toute la journée avec ses camarades de classe et d'aller visiter la caserne des pompiers.

Groupe « boxe » :

De septembre 2023 à juin 2024, le groupe s'adressait à 5 enfants, encadrés par Guy MAZZOLA (entraîneur de boxe du club de Blavozy), Sabrina SCHEMBRI et Nina MATHEVON, psychomotriciennes et Emilie MURGUE, ergothérapeute.

Puis, un nouveau groupe s'est construit à partir de septembre 2024, avec 6 enfants. Marie BARBIER, neuropsychologue, a remplacé Mmes MATHEVON et MURGUE.

Le groupe se retrouve les mercredis après-midi, une fois par quinzaine. Des enfants du site de Monistrol ont pu rejoindre le groupe, encadrés également par Mr Mathieu ZOFFOLI, éducateur.

De manière générale, ce groupe propose de travailler le contrôle et le lâcher prise dans un cadre contenant. De manière plus précise, il s'agit d'accompagner les enfants au niveau :

- **Émotionnel** : expression en cas d'inhibition, repli sur soi, violence, colère...
- **Moteur** : permettre un espace de décharge motrice, gestion de crise, impulsivité, coordinations, équilibre dynamique...
- **Social** : Interactions sociales, place dans le groupe, respect des règles et de l'adversaire, permettre un contact physique (esquiver, toucher) dans un cadre sécurisant et codifié

- **Personnel** : Favoriser l'estime de soi, la confiance en soi et l'affirmation de soi

Groupe cuisine :

Le groupe cuisine s'est mis en place en à partir de novembre 2023 jusqu'à juin 2024 pour donner suite au camp effectué de l'été 2023. Il est encadré par Nelly DESCOURS et ARSAC Alexandrine. C'est un groupe qui a lieu un mercredi sur deux au sein du service. Nous réalisons en alternance des plats sucrés et salés. Nous choisissons ensemble les plats d'une fois sur l'autre.

Les objectifs sont :

- Adapté son discours et sa relation avec ses pairs.
- Pourvoir communiquer pour s'organiser dans les actions à réaliser (coopération).
- Suivre les étapes d'une recette (planification).
- Trouver des stratégies facilitatrices pour manipuler, découper, râper et préparer les ingrédients.
- Découvrir des ustensiles de cuisine adaptés.
- Travailler la coordination gestuelle
- Favoriser l'autonomie par la prise de décision et d'initiatives

Le groupe s'est terminé début juillet 2024. Nous avons pu réaliser un repas complet avec les 3 jeunes présentes. Nous ne l'avons pas reconduit sur l'année scolaire 2024-2025.

Groupe poney :

Initié par Céline CHAMBON, éducatrice spécialisée au SSES, le groupe poney a émergé en septembre 2023. Alexandrine ARSAC fait également partie du groupe. Le nombre d'enfants participant au groupe était de 2 sur l'année scolaire 2023-2024. En 2024, le groupe compte 4 enfants. Le groupe a lieu tous les lundis après-midi.

Le groupe est encadré par Laurent BERRY qui dispose d'un brevet d'Etat d'équitation. Le poney se déroule au CEPC à Vourzac.

Les objectifs du groupe sont les suivants :

- Respect du cadre et des règles de sécurité, pour toute activité autour et sur le poney,
- Expérimentation de l'environnement agricole,
- Travailler la confiance en soi,
- L'estime de soi par la réussite, la persévérance, la valorisation,
- Travailler le positionnement,
- Travail de la frustration, de l'échec et de la réussite,
- Travail sur les émotions joie, peur,



- Orientation dans l'espace,
- Travail de motricité,
- Expérimentation et appropriation des sensations,
- Travail de l'autonomie,
- Prendre soin de l'animal,
- Favorise l'attention et la concentration, contient l'agitation,
- Travail de la relation à l'autre,
- Travail sur les codes sociaux avec le moniteur et tous les clients du CE,
- Motivation pour faciliter les apprentissages .



UNIS DANS LE SPORT

Notre projet date de septembre 2023 :

Alors que tout le monde parle et montre les exploits des sportifs en vue a fait le constat que les enfants accueillis dans notre SESSAD (enfants porteurs de handicap moteur) n'ont pas (ou rarement) d'activité extra-scolaire sportive. Pour certains, il leur paraît même impensable de pouvoir pratiquer du sport, de pouvoir intégrer un club...

Les 2 services (Brives-Charensac et Monistrol) de notre unité de SESSAD souhaitent donc proposer des découvertes et des initiations sportives, accessible à tous les enfants du service, quelque que soit leur handicap.

Cette année scolaire 2023-2024 est donc placée sous le signe des Jeux Olympiques-Paralympiques dans notre service.



Objectifs :

Permettre aux enfants accompagnés par le SSESd de découvrir et d'accéder à des sports variés, quel que soit leur niveau de handicap.

Favoriser le sport dans l'inclusion

Montrer aux enfants en situation de handicap, qu'il est possible de pratiquer du sport et des activités, en développant le plaisir et l'estime de soi,

Permettre par ces découvertes, l'inscription en club de proximité.

Moyens :

Invitation par mail à tous les enfants du service, pour toutes les actions réalisées.

Lien avec des clubs de proximité.

Mise à disposition de tout le personnel du service (ergothérapeute, psychomotricien,

psychologue, éducateur, orthophoniste, neuropsychologue, coordinateur, secrétaire).

Actions mises en Place tout au long de cette année Olympique :

Mise en place d'initiation à des activités sportives en partenariat avec les clubs de proximité comme le Waterpolo, le tir sportif.

Découverte, tout au long de l'année, de sports tel que : Waterpolo (8 jeunes), tir à la sarbacane (7 jeunes), et tir sportif (7 jeunes).

Cycles de découvertes de sports à l'école des Sports 42 pour 4 jeunes (JANVIER 2024)

Ecole du Cirque : 12 séances avec participation de 5 jeunes

Participation, une après-midi, au Village Olympique de ST ETIENNE : différentes animations et spectacles, diffusion des jeux paralympiques, présence de la flamme olympique, initiations sportives (Handibasket, boxe thaï, escrime, haltérophilie, handibike (5 jeunes ont participé à la manifestation).

Participation au Rando Handinature 42 en Joëlettes au Bessat (42) le 11 Juin 2024 (3 jeunes et leurs familles).

Une journée de handi-ski pour 4 jeunes 15 Mars 2024

Sortie Joëlette : accompagnement d'un jeune à la sortie avec son école et 4 volontaires (11 Avril 2024)

Participation d'un jeune aux matchs de foot fauteuil électrique du championnat de la Ligue Aura, organisée par la Ligue Auvergne Rhône-Alpes handisport et le Comité départemental de la Loire (Firminy Juin 2024)

Soirée découverte d'une équipe Handibasket de renommée nationale Les Aigles du Velay : 4 jeunes et leurs familles ont assisté au match et ont pu rencontrer les joueurs.

Toute l'année scolaire, groupes de boxe sont mis en place : 4 enfants sur Monistrol / 5 enfants sur Brives-Charensac avec le Club de Boxe Française de Blavozy (licenciés du club).

Bilan :

Les enfants venus aux activités proposées et leurs familles ont été satisfaits et nous on fait des retours plutôt positifs. Les jeunes sont surpris et fiers de voir qu'ils sont capables de réaliser autant de sport.

Plusieurs enfants ont exprimé le souhait s'inscrire dans un club sportif pour cette année scolaire 2024-2025.

Aux vues de l'engouement, nous souhaitons donc continuer ce projet. Plusieurs actions sont prévues ou en réflexion :

Poursuite du groupe Boxe avec le club sportif,

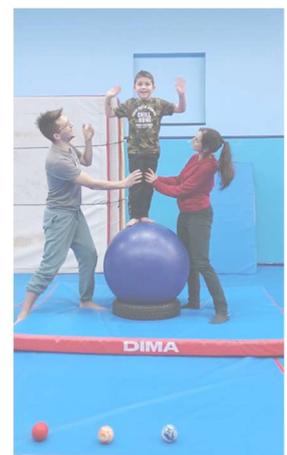
Une rencontre prévue en décembre 2024 avec les athlètes paralympiques de tir sportif venant s'entraîner au Club de Beaulieu (43800),

Découverte du judo et self défense est également prévue aux Vacances de la Toussaint,

Lien avec les écoles, entre-autre les professeurs de sport pour aider aux adaptations et favoriser l'inclusion des jeunes,

Des contacts ont été pris pour réaliser du Breakdance, de la gymnastique et de la plongée (sous réserve médiale).

...Et rendez-vous pour L.A. 2028 !



a- L'équipe pluridisciplinaire

Au 31 Décembre 2024, l'équipe du service est composée de :

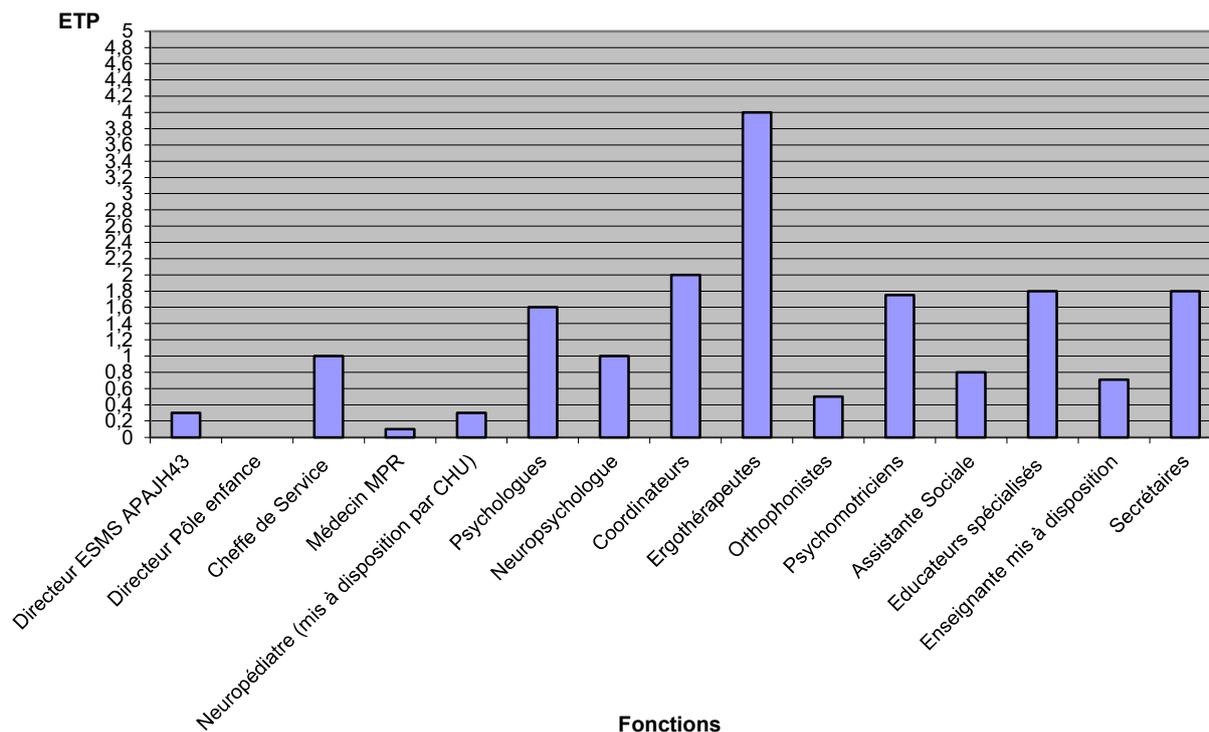
- Directeur des Etablissements et Services APAJH : Frédéric RIDEAU
- Directeur du Pôle enfance : Damien TERLE
- Cheffe de Service : Ximena SALVATIERRA R.
- Assistante de Direction : Aline VINCENT
- Secrétaire polyvalente : Annick MALLET
- Psychologues : Michaël RAYNAUD, Magali TEISSIER
- Neuropsychologue : Marie BARBIER
- Médecins : Béatrice BAYLE, médecin MPR, et Gaëlle GOUSSE, médecin neuropédiatre
- Coordinateurs : Delphine VALETTE, coordinatrice et Jean-Marc SOULIER, coordinateur
- Ergothérapeutes : Alexandrine ARSAC, Barbara AUTIN, Nelly DESCOURS, , Emilie MURGUE, Ophélie RUAULT, Candice SAPIN
- Orthophonistes : Maryline TEYSSIER(+ un poste à pourvoir)
- Éducateur(trice) Spécialisé(e) : Céline CHAMBON Matthieu ZOFFOLI
- Psychomotricien(ne)s : Sabrina SCHEMBRI, (+ un poste à pourvoir), Agnès VINCENS, Gaétan MICHOT
- Assistante Sociale : Noémie SABATIER
- Enseignante spécialisée (mise à disposition EN) : Nadège VAILLANT

Afin de compléter l'accompagnement réalisé par les équipes en interne, nous sollicitons divers professionnels en libéral

- Les temps non pourvus kinésithérapeutes (2 ETP) et orthophoniste (1,5 ETP) sont compensés par des conventions avec 32 kinésithérapeutes et 18 orthophonistes.
- Afin de pallier les absences, 2 psychologues, 4 ergothérapeutes, 2 psychomotriciennes, ainsi que le cabinet Malizo (professionnels libéraux) sont intervenus auprès des jeunes cette année, soit le temps d'un relais en interne, soit pour un suivi régulier.
- Les séances sont rémunérées par le SSES par convention : 83 enfants ont bénéficié de 1847 séances par ces professionnels libéraux.
- Autres partenaires :
- Le GECAC assure des prestations de comptabilité, paies, budget, en lien avec la comptable du siège de l'APAJH.
- Analyse de la pratique : l'équipe du SSES bénéficie d'Analyse de la Pratique Professionnelle environ toutes les 8 semaines sur chaque site.

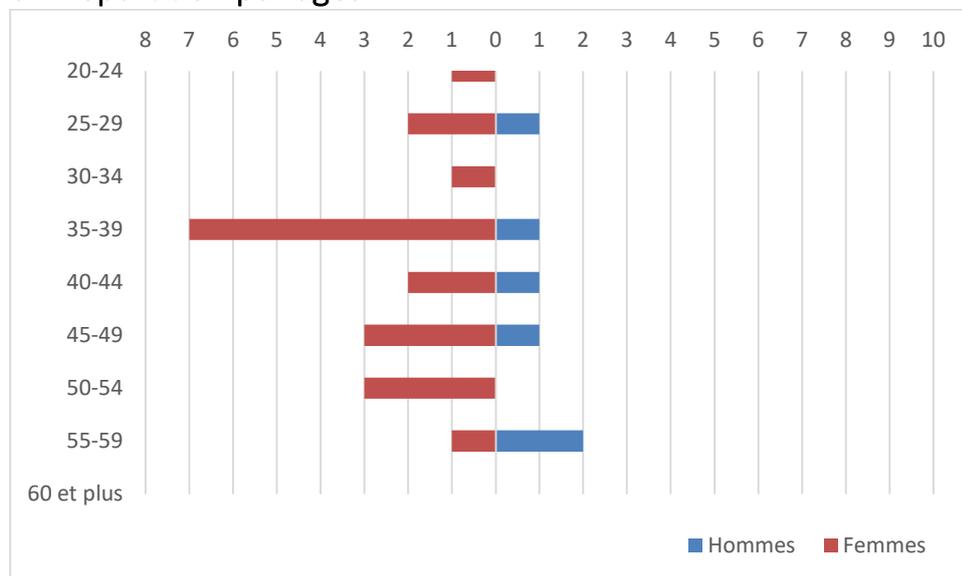
b- Composition de l'équipe et nombre d'ETP

17.66 ETP soit 26 professionnels pourvus au 31/12/2024



Recruté en Octobre 2024, le Directeur pôle enfance prendra ses fonctions d'encadrement au SSESD à partir de janvier 2025 à hauteur d'un 0.30 ETP.

c- Répartition par âges



d- Mouvements du personnel : arrivées/départs

- Recrutements

Aout 2024 C.D.I pour une ergothérapeute à 1.00 ETP

Sept. 2024 C.D.D, puis convention de mise à disposition pour une neuropédiatre à 0.30 ETP par le CHU ST ETIENNE.

- Les fins de contrats

Avril 2024 Démission d'une ergothérapeute en CDI,
 Sept. 2024 Démission d'une psychomotricienne,
 Sept. 2024 Mutation d'un neuropédiatre sur autre ESMS APAJH,
 Sept. 2024 Départ à la retraite d'une orthophoniste en CDI.

- Les diminutions de temps de travail

Aout 2024 Passage à 0.50 ETP pour une ergothérapeute.

e- Les formations et qualifications

La formation professionnelle constitue non seulement une obligation pour l'employeur, mais représente surtout un enjeu pour le développement des compétences et l'anticipation de l'évolution des besoins des personnes accompagnées.

Quelques chiffres :

ETP formé en 2024 : 62.50 % en formation individuelle et 100 % en formation collective.

Nombre de jours de formation en 2024 : 26 jours en formation individuelle

2 jours en formation collective

Liste des formations réalisées en 2024 dans le cadre du PAUF et fonds mutualisés ou via le budget du service + CNR.

Formation individuelle via CIFA OPCO SANTE

Participants	Intitulé de l'action
Ergothérapeute	Recyclage MAC STT
Ergothérapeute	les réflexes archaïques en ergothérapie
Ergothérapeute	les réflexes archaïques en ergothérapie
Orthophoniste	Pragmatique du langage: prise en soin chez l'enfant et l'adolescent
Psychologue	La psychothérapie auprès des enfants anxieux et leur famille
Psychologue	Subtilité de l'alliance dans le suivi thérapeutique des enfants anxieux
Psychomotricienne	AFGSU2 (Recyclage)
Secrétaire de direction	Alléger sa charge mentale

Formation collective via CIFA OPCO SANTE

Participants	Intitulé de l'action
COLLECTIVE 10 personnes	Recyclage MAC STT
COLLECTIVE	AFGSU 1
COLLECTIVE	AFGSU 2

Formation individuelle budget interne SSED + CNR

Participants	Intitulé de l'action
Assistante sociale	colloque travail social
Orthophoniste	Pragmatique du langage: prise en soin chez l'enfant et l'adolescent
Psychologue	Colloque Violence et traumatismes
Ergothérapeute	Colloque L'infantile, la connaissance et l'ignorance
Psychomotricienne	Connections au-delà de mon cerveau "renforcer les connexions neuronales"
Ergothérapeute	Le partenariat parental en ergothérapie
Psychomotriciennes	Handi4 eurexpo

Formation collective budget interne au SSED + CNR

Participants	Intitulé de l'action
COLLECTIVE	Sensibilisation à l'autisme

IV : Actualité marquante de l'année

a- Partenariat

Le SSED est un service ouvert sur son territoire. Il est à la fois une ressource pour l'environnement, lequel constitue également une ressource pour lui.

Avec les centres de formation et les écoles pour des demandes de stages professionnels

Le service est sollicité pour des demandes de stage. Notre politique d'accueil des stagiaires a permis d'accueillir en 2024 :

- Stage de découverte de collégiens de troisième 1
- Stage de découverte de lycéens de seconde 1
- Stage de découverte de Lycée en Première année STD1 1
- Stage d'étudiants en ergothérapie 1
- Stage d'étudiant en psychomotricité 1
- Stage d'étudiant en psychologie 2

Avec l'Education Nationale pour la sensibilisation dans les établissements scolaires

Chaque année, le service intervient dans les nouveaux établissements scolaires qui ne connaissent pas encore le service et qui vont accueillir un enfant pris en charge par le SSED. Ce travail de sensibilisation est réalisé par les personnels de direction afin d'expliquer ce qu'est un SSED, comment il fonctionne. Ces rencontres sont très importantes car de nombreux établissements font pour la première fois l'expérience de l'accueil d'enfants suivis par un service médico-social. Il est donc nécessaire de faire du lien, de les sensibiliser à l'accueil d'un enfant en situation de handicap en expliquant les missions complémentaires du SSED aux lieux de scolarisation ainsi que les modalités de collaboration.

Chaque année, la Cheffe de Service rencontre systématiquement les lieux scolaires qui

accueillent les enfants nouvellement admis au SSED pour une présentation du service et poser les bases de la future collaboration (11 nouveaux lieux de scolarisation en 2024).

En 2024, le SSED a collaboré avec 65 lieux de scolarisation et de formation (de la maternelle à des centres de formation) et participé à 67 Équipes de Suivi de la Scolarisation et 5 réunions scolaires.

Avec les organismes du droit commun et spécialisés

Le SSED est un service ouvert sur son environnement, du fait même de sa mission d'intervention dans tous les lieux de vie de l'enfant. Cette modalité le conduit à travailler avec tous les partenaires de droit commun en priorité, susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à l'accompagnement de l'enfant ou d'en fluidifier le parcours.

En 2024, outre ses collaborations habituelles avec la MDA, l'Éducation Nationale, et des professionnels paramédicaux libéraux (18 orthophonistes, 4 ergothérapeutes, 32 kinésithérapeutes, 2 psychomotriciennes, 2 psychologues ainsi que le cabinet Malizo et le CRDV pour un accompagnement partagé.

En parallèle, le SSED a poursuivi son partenariat avec le DALHIR, les clubs de sports, les médiathèques, les mairies et les centres de loisirs, les collectivités ou les entreprises locales, handisport.

Le SSED utilise régulièrement pour des groupes ou sorties des lieux comme la Médiathèque, la Ludothèque, la Maison pour Tous, le Centre de balnéothérapie, les piscines municipales...

Globalement, le SSED développe ou participe à des projets permettant de favoriser l'inclusion sociale de chaque enfant.

Avec les services hospitaliers de proximité

Le SSED est en lien fort avec les Services de pédiatrie et de Médecine Physique et de Réadaptation Pédiatrique du Centre Hospitalier de St-Etienne par Mmes les Drs Gaëlle GOUSSE et Béatrice BAYLE et M. le Dr Stéphane CHABRIER. Les Centres Hospitaliers du Puy (CHER et Ste Marie), le CHU de Clermont Ferrand, le SSR de la Bourboule, les centres de référence (épilepsie, neurofibromatose, etc., ...)

De même, ces médecins participent au Réseau R4P et de fait y inscrivent le SSED

Avec l'aide sociale à l'enfance et la protection de l'enfance

De fait, le SSED est en lien avec les référents de différents services et organismes de la protection de l'enfance. L'accompagnement des enfants dans tous les domaines de leurs vies qu'ils soient en famille d'accueil, en MECS, à l'Autre Rive, et/ou avec des mesures AED ou AEMO. Ce travail de partenariat demande une coordination importante dans la transmission des informations et décisions d'accompagnement.

b- La vie du service : le quotidien et les projets spécifiques (en cours XSR)

La vie du service tourne autour de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille dans un cadre de réflexion systémique. Comme chaque année chacune des situations est au cœur de nos préoccupations, pour cela nous nous efforçons collectivement d'améliorer notre façon d'agir avec chaque famille.

Ainsi, la co-construction du projet d'accompagnement est essentielle, pour cela plusieurs heures de travail par enfant sont consacrées.

L'autodétermination a toujours été notre souci ; écouter d'une oreille fine les besoins et les demandes des enfants est la base de notre travail. Ainsi pour la révision de chaque projet une consultation médicale spécialisée, une rencontre avec un psychologue et un rendez-vous avec un coordinateur sont systématiques afin de recueillir le maximum d'éléments avant de travailler dans une réunion clinique pour ensuite proposer la construction de projet avec la famille. Les objectifs de l'accompagnement seront fixés avec l'enfant et la famille.

Chaque projet est révisé 2 fois par an à minima.

Dans ce sens, nous sommes à l'écoute de tout retour que les familles peuvent nous faire afin d'améliorer notre proposition d'accompagnement. En 2024, deux familles ont exprimé une certaine déception ou contrariété concernant notre positionnement professionnel, elles nous ont poussé à réfléchir davantage à nos façons de faire. Un feedback est tellement essentiel pour nous.

Les séances individuelles et groupales font la force de l'offre de soins et accompagnements, elles sont diversifiées et complémentaires.

La proposition de groupes en 2024 a permis de balayer plusieurs champs mais toujours avec l'objectif de l'inclusion et de l'autodétermination notamment par la pratique d'activités sportives, culturelles, ludiques et bien entendu de rééducation (groupe ado, filles, autonomie, boxe, poney, repas, cuisine, cirque, MTB (move ton body), etc... En complément, l'équipe mobile IAS (Intimité/Affectivité/Sexualité) est intervenu pour un groupe de filles. En 2025 il est prévu qu'un groupe de garçons puissent y participer.

En parallèle, le partenariat se renforce, notre réseau s'élargit pour des raisons diverses et variées. Dans ce sens, certains enfants ont besoin de soins différents à ceux que nous pouvons proposer et d'autre part, nous manquons de certaines professions en interne, notamment les orthophonistes et kinésithérapeutes.

Cette année 2024 le départ à la retraite de l'orthophoniste affectée à Brives a généré un manque pendant une petite période. Alors, nous avons sollicité des professionnels en libéral qui ont répondu positivement à notre projet et ont signé une convention. Les kinésithérapeutes pour leur part poursuivent chaque année le renouvellement des conventions.

Leur engagement nous est précieux !

Dans le cadre du partenariat, nous avons développé nos liens avec les structures comme le CMP pour des jeunes souffrant de fortes angoisses, des réunions communes nous permettent d'ajuster l'accompagnement en complémentarité.

Nous poursuivons notre travail en lien avec la protection de l'enfance et l'ASE pour les enfants qui bénéficient de ces dispositifs.

Les équipes ont pu continuer de bénéficier des séances d'analyse de la pratique, ce qui est nécessaire pour pouvoir se réguler, trouver une soupape pour évacuer le vécu professionnel douloureux que certaines situations nous font vivre.

En 2024 nous avons traversé ensemble une évaluation externe, qui nous a permis de faire un point sur nos pratiques. Globalement, nous sommes rassurés de nos pratiques qui reflètent l'engagement de chaque professionnel et nous nous sommes mis au travail sur des améliorations à mettre en place. Ceci a été un temps intense mais très riche.

Les équipes ont collaboré à la mise en place du DUERP ainsi qu'à la définition d'ambitions de l'Association au moment du renouvellement du Projet associatif.

Collectivement, nous avons initié le déploiement de notre nouveau DUI : Vivavily.

Nous avons réalisé des formations collectives notamment pour une sensibilisation au TSA et des formations de secourisme.

Nous avons réalisé ensemble une réunion institutionnelle nous permettant de faire le bilan de l'année scolaire écoulée et enfin nous avons accueilli courant novembre un nouveau directeur de pôle.

Nous avons recruté une ergothérapeute pour le site de Brives et nous avons accueilli un nouveau médecin neuropédiatre mise à disposition par le CHU de Saint-Etienne. Notre ancien neuropédiatre a trouvé des nouvelles fonctions au sein de l'association depuis septembre 2024.

Personnellement, dans le cadre des admissions, en tant que cheffe de service, j'ai pu rencontrer 25 familles pour un premier rendez-vous d'accueil sur les 2 sites, j'ai présenté le fonctionnement du service à 8 écoles, 2 collèges et 1 lycée dans toute la Haute-Loire.

J'ai participé activement à l'ensemble de réunions de préparation de projet pour chaque enfant. Concernant les salariés, j'ai réalisé 14 entretiens professionnels, j'ai accueilli 3 stagiaires et j'ai maintenu le lien avec les partenaires via des contacts téléphoniques ou en présentiel.

L'activité du SSES est riche en diversité et complexité, les réflexions se poursuivront en 2025.

Le SSES en 2024 du prisme du chef de service

Ximena SALVATIERRA, Cheffe de service

V : Gestion financière

- a. Budget de fonctionnement /CPOM
- b. Analyse des couts et dépenses

VI : Démarche qualité et gestion des risques

La démarche qualité est une culture qui se développe et se construit dans le temps par un pilotage à l'échelle de l'association, des actions et une mobilisation permanente des différents acteurs.

L'association APAJH 43 a engagé depuis l'exercice 2022, dans le cadre de la fiche action 2-1 du CPOM 2020-2024, une redynamisation de sa démarche d'amélioration continue de la qualité. Cette dynamisation s'est intensifiée au cours de l'exercice 2023 avec comme perspective les évaluations externes selon le nouveau référentiel, programmées pour le premier semestre 2024.

Les établissements et services inscrivent leurs actions dans une démarche continue d'amélioration de la qualité structurée et coordonnée par le siège, afin de mieux répondre aux attentes et aux besoins des personnes accompagnées et de leur entourage dans le respect des recommandations de bonnes pratiques et des référentiels d'accompagnement, du cadre réglementaire et légal qui structurent notre accompagnement.

Aujourd'hui, au regard des évolutions des politiques publiques, l'APAJH43 a la volonté de développer et de favoriser cette « culture qualité » par une ambition collective partagée, en élargissant la notion de « démarche qualité » à un enjeu managérial.

Celle-ci doit mobiliser et impliquer toutes les dimensions de nos organisations et de nos établissements et services, à travers l'évaluation et l'amélioration de nos pratiques professionnelles, pour répondre aux thématiques fondamentales que sont :

- Le respect et la garantie des droits fondamentaux des personnes que nous accompagnons ;
- La prévention et la gestion des risques incluant les risques professionnels,

Avec l'intention de promouvoir le questionnement éthique au service de la bientraitance, la qualité de vie au travail, l'exploration de la responsabilité sociétale des entreprises et développement durable.

Pour mieux piloter cette démarche qualité, l'association APAJH43 a fait le choix de :

a- Créer un poste de responsable qualité rattachée à la fonction siège.

b- Déployer le logiciel AGEVAL, un outil au service de la démarche d'amélioration continue de la qualité et qui permettra de soutenir :

- **La Déclaration et le traitement des événements indésirables** par les professionnels sur la plateforme AGEVAL module déclaration permettant le traitement en ligne par l'équipe désignée.
- **L'analyse des événements indésirables** en équipe interdisciplinaire
- **La gestion des plaintes et des réclamations** par les personnes accompagnées et ou leur famille. Ce recueil est consigné sur le module déclaration du logiciel AGEVAL par les chefs de services.
- **L'analyse des plaintes et réclamations** en équipe interdisciplinaire
- **La mise en place de mesures préventives** pour limiter l'apparition des risques (actions primaires) et éviter la récurrence de l'apparition du risque (actions secondaires).
- Le fait d'avoir une **base documentaire à jour et accessible** à tous les professionnels
- Le fait Formaliser et actualiser le document unique d'évaluation des risques professionnels et de piloter les plans d'action/
- De **générer des enquêtes de satisfactions**

c- D'instituer une culture positive de l'erreur cadrée par une Charte :

La Charte de la culture positive de l'erreur :

La prévention des risques portée par la culture positive de l'erreur au service de la **bienveillance et de l'éthique**.

L'Association APAJH 43 souhaite inscrire son action **de « démarche d'amélioration continue de la qualité »** dans une philosophie de **« culture positive de l'erreur »** qui consiste à laisser à chaque professionnel le droit de se tromper et d'en tirer des leçons bénéfiques. Cela implique la notion de limiter le risque à un niveau acceptable pour l'organisation, donc de le déceler dans un esprit de prévention.

Dans ce cadre, l'Association APAJH 43 invite **chaque** professionnel à communiquer **spontanément** toute information sur des événements indésirables ayant un impact sur la qualité de nos accompagnements par une déclaration à réaliser sur la plateforme AGEVAL à laquelle chaque professionnel aura accès à compter du début de l'année 2024.

Les événements déclarés feront l'objet d'un traitement ayant comme objectif la prévention de la récurrence par l'analyse des causes racines, amenant de fait une amélioration continue de la qualité ;

Cette démarche préventive participe au plan de développement de la bienveillance et du questionnement éthique ainsi qu'au renforcement de la lutte contre la maltraitance du 14 mars 2017. Elle permet également la visée d'un établissement et/ou service sûr, inspirant confiance aux personnes accompagnées et leurs familles afin d'éviter des événements plus graves comme définis à l'article L. 331-8-1 du code de l'action sociale et des familles (CASF) et du code pénal Article 434-3.

Pour favoriser ce retour d'expériences et l'amélioration de continue de la qualité :
Les professionnels s'engagent à déclarer les évènements indésirables auxquels ils seraient confrontés, en faisant preuve de discernement et en n'instrumentalisant pas l'outil à des fins de stratégies personnelles mais en restant centrés sur les personnes accompagnées et les familles et la qualité du service rendu.

L'Association APAJH 43 s'engage à ce que la direction des établissements et service n'entame pas de procédure disciplinaire à l'encontre des professionnels impliqués dans les déclarations. (A noter toutefois, ce principe ne peut s'appliquer en cas de manquement délibéré et/ou répété).

L'Association souhaite que chaque professionnel, quelle que soit sa fonction dans l'établissement et/ou service, puisse s'impliquer dans cette logique qui contribue à la démarche d'amélioration continue, en lien avec les attendus de la HAS, garantissant la sécurité et les droits de la personne accompagnée.

d- Déploiement d'une Charte de prévention des risques de maltraitance

La bientraitance est une démarche inspirant des actions individuelles et des relations collectives, pour identifier et mettre en œuvre le meilleur accompagnement possible pour les personnes accompagnées ainsi que leur entourage, dans le respect de leurs choix et dans l'adaptation au plus juste à leurs besoins. Elle relève d'une culture partagée du respect de la personne et de son histoire, de sa dignité et de sa singularité. C'est une démarche continue d'adaptation, répondant aux droits de la personne accompagnée et de ses choix. (RBPP ANESM 2008 : la bientraitance définition et repères pour la mise en œuvre).

La promotion de la bientraitance et la prévention de la maltraitance sont des piliers de l'amélioration continue qui s'inscrivent dans les valeurs et la qualité de service que prône l'association APAJH 43.

Elle impose pour tous professionnels :

- D'adopter en toute circonstance une attitude professionnelle et distanciée,
- De prendre appui sur le travail en équipe, facteur essentiel de la prévention de la maltraitance,
- D'agir dans le cadre des responsabilités confiées et le respect de la fonction de chacun,
- D'adopter un comportement et un langage adaptés au travail,
- De mener tout dialogue avec patience et douceur,
- De faire preuve du plus grand respect pour la pudeur et la dignité de la personne accueillie,
- De respecter la culture et l'histoire familiale de la personne accueillie.
- D'avertir sans délai la hiérarchie de tout acte, attitude ou propos déplacés,

L'association APAJH 43 promeut la bientraitance et prévient la maltraitance

Elle veille à s'entourer de professionnels dont l'éthique et l'engagement personnel entrent naturellement dans la démarche, le bon sens et les valeurs de l'association : solidarité, laïcité, respect de la différence, citoyenneté.

Elle définit un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et violence aux bénéficiaires des personnes accompagnées.

Tout fait de maltraitance avérée fera l'objet d'un signalement auprès des autorités et des procédures de sanction seront entamées envers le professionnel comme défini dans les RBPP : mission du responsable d'établissement et rôle de l'encadrement dans la prévention et le traitement de la maltraitance de la HAS

e- Evaluations

L'année 2024 a été particulièrement marquée par l'évaluation de la qualité des prestations selon le nouveau référentiel et les méthodes de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Cette démarche a nécessité une forte mobilisation de l'ensemble des professionnels, engagés dans l'adaptation et l'amélioration continue des pratiques afin de répondre aux exigences en matière d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap.

Les évaluations ont été réalisées par le cabinet Autonomii dûment accrédité par le COFRAC.

f- Éléments statistiques de l'année 2024

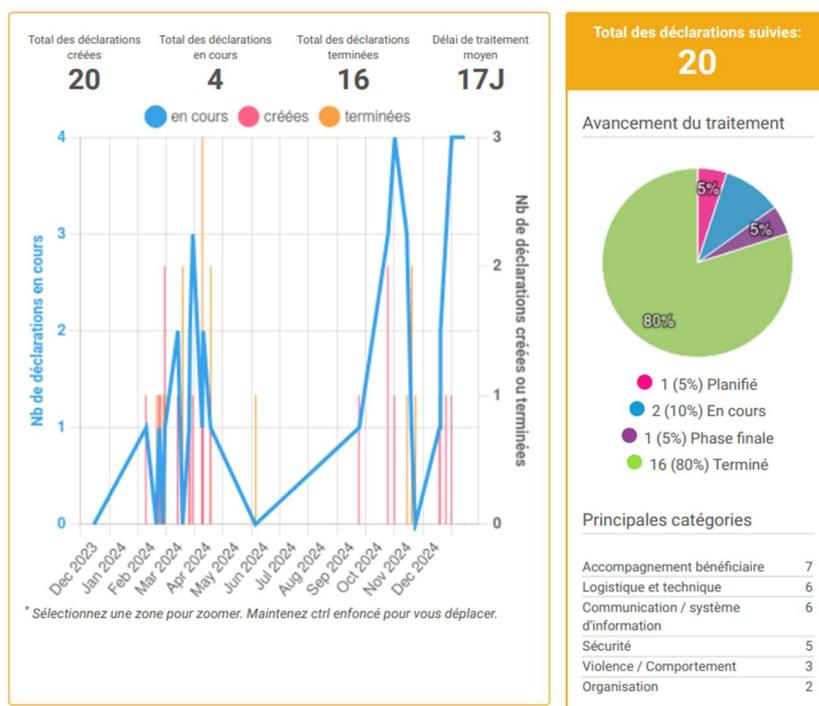
a) Nombre de signalement des faits de maltraitance :

Aucun fait de maltraitance n'a été signalé au cours de l'année 2024

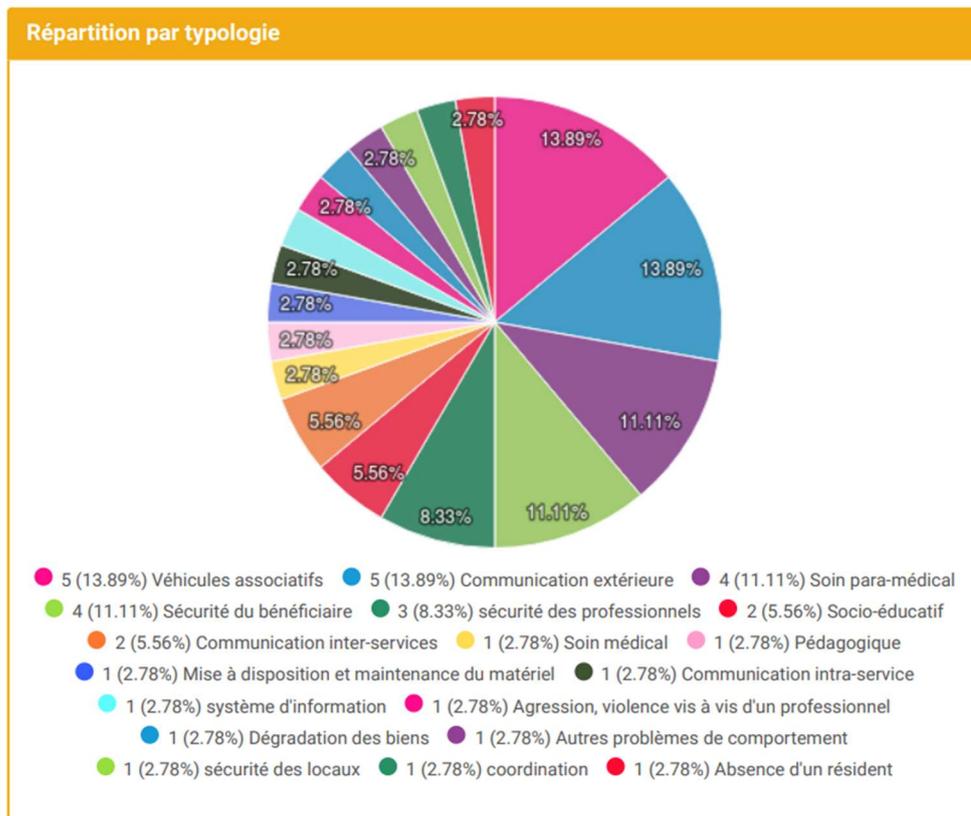
b) Information préoccupante : 1

Nous n'avons pas signalé des faits de maltraitance mais nous avons réalisé 1 Information Préoccupante auprès de la CASSED car nous sentions une mise en danger de l'enfant concerné.

c) Nombre d'événements indésirables déclarés et traités dans l'année :



Aucun événement indésirable grave n'a été signalé au cours de l'année.



d) Nombre de plaintes et réclamation déclarés et traités dans l'année :

Nous avons reçu deux familles souhaitant nous faire part de leur perception de dysfonctionnement au sujet du Projet Personnalisé d'Accompagnement de leur enfant. En effet, un manque de réflexion partagée sur les accompagnements de leur enfant a entraîné un mécontentement. Le SSESD a donc proposé un temps d'échange avec les deux familles afin de reprendre les éléments de réflexion du Projet, élaborer des solutions possibles ou une meilleure compréhension de notre positionnement professionnel.